UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse linguistique des discours adressées à la nation burundaise à chaque fin d'année par le chef de l'Etat au Burundi : 1987 -1993

Uwimana, Dieudonné; Sous la direction de : Dr Melchior Ntahonkiriye

2006
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1612

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANCAISES.

ANALYSE LINGUISTIQUE DES DISCOURS ADRESSES A LA NATION BURUNDAISE A CHAQUE FIN D'ANNEE PAR LE CHEF DE L'ETAT AU BURUNDI :1987-1993.

Par

Dieudonné UWIMANA

Sous la direction de :
Dr Melchior NTAHONKIRIYE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de licencié en Langue et Littérature Françaises.

BUJUMBURA ,avril 2006

DEDICACE

A vous chers parents qui êtes les premiers promoteurs de ce travail ;

A la famille NINDORERA Joseph pour ses sacrifices ;

A notre sœur et à notre frère ;

A nos cousines et à nos cousins ;

A nos tantes et à nos oncles ;

A tous ceux qui nous sont chers ;

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Ce travail qui vient d'arriver à bon port n'est pas exclusivement le fruit de nos efforts. Nous éprouvons alors un vif plaisir d'exprimer nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à son accomplissement.

Nous songeons particulièrement au professeur Melchior NTAHONKIRIYE, Directeur de ce mémoire. Il nous a suivi de près tout au long de sa réalisation. Ses conseils pertinents et sa disponibilité nous ont permis d'arriver au bout du présent travail.

Nos sentiments de reconnaissance s'adressent également à tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Langue et Littérature Françaises.

Nous exprimons enfin nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué matériellement et moralement à la réalisation de ce travail. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Dieudonné UWIMANA.

SIGLES, ABREVIATIONS ET SYMBOLES UTILISES

Adj.	: Adjectif.
Aux.	: Auxiliaire.
Conj.	: Conjonction.
Coord.	: Coordination.
Déf.	: Défini.
Dét.	: Déterminant.
Ed.	: Edition.
F.L.S.H.	: Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
Fém.	: Féminin.
Ibidem.	: Au même endroit.
Idem.	: Même ouvrage.
Ind.	: Indéfini.
Loc. Adv.	: Locution Adverbiale.
Loc. Conj.	: Locution Conjonctive.
Masc.	: Masculin.
N.	: Nom.
N.R.F.	: Nouvelle Revue Française.
Op. cit.	: Ouvrage déjà cité (Opere citato).
P.	: Page.
PP.	: Pages.
P.C.	: Passé Composé.
Pers.	: Personne.
P.	: Phrase.
Plur.	: Pluriel.
Prép.	: Préposition.
Sing.	: Singulier.
S.	: Sujet.

S.N. : Syntagme Nominal.

S.P. : Syntagme Prépositionnel.

S.V. : Syntagme Verbal.

U.B. : Université du Burundi.

V. : Verbe.

(+) : Positif. (Présence du trait).

(-) : Négatif. (Absence du trait).

TABLE DES MATIERES

Pages

DEDICACE.....i
REMERCIEMENTS.....ii
SIGLES,ABREVIATIONS ET SYMBOLES UTILISES.....iii
TABLE DES MATIERES.....v

0. INTRODUCTION GENERALE1

O.1.Choix et intérêt du sujet.....2
0.2.Hypothèses.....3
0.3.Objectifs4
0.4.Portée et limite du sujet.....4
0.5.Articulation du travail.....5

CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE L'ETUDE.....7

1.1.CADRE THEORIQUE.....7
1.1.1. Historique de l'analyse du discours.....7
1.1.2. Les conditions de production.....9
1.1.3. Qu'est -ce qu'un discours ?.....9
1.1.4. Les principales lois du discours.....10
1.1.4.1.La loi de pertinence.....11
1.1.4.2.La loi de sincérité.....11
1.1.5.La notion de situation.....12
1.1.6.La situation de communication.....12
1.1.6.1.La communication verbale.....12
1.1.6.2.Les propriétés de la communication verbale.....13

a) La réflexivité.....13
b)La symétrie.....13
c) La transitivité.....14
1.1.6.3.Le statut de communication.....14
1.1.6.4.La situation spatiale.....14
1.1.6.5.La situation temporelle.....15
1.1.6.6.Les déictiques.....15
1.1.6.7.L'énonciation et l'énoncé.....16
1.1.6.8.Les concepts relatifs au processus énonciatif.....16
1.2. CADRE METHODOLOGIQUE.....17
1.2.1. Définition du corpus.....17
1.2.2. Exploitation du corpus.....18
1.3. CADRE SOCIO-POLITIQUE.....21
1.3.1. Le contexte dans lequel émerge la IIIème République.....21
1.3.2. Le contexte burundais du moment.....21
1.3.3. Le pouvoir du Major Pierre BUYOYA.....21
1.3.3.1.Pierre BUYOYA face à la question de l'unité nationale23
1.3.3.2.Le gouvernement de l'unité.....24
1.3.3.3.L'agrément des partis politiques.....25
1.3.3.4. La campagne électorale proprement dite ou la fin du mythe de l'unité Nationale.....26

CHAPITRE II : ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE DES LEXEMES RECURRENTS.....28

2.1.LA DEMOCRATIE.....28
2.1.1.Les actants 1.....29
2.1.1.1.Les actants 1 des verbes d'état.....29
2.1.1.2.Les actants 1 des verbes d'action.....30
2.1.1.3.Les actants 1 des auxiliaires modaux.....31

2.1.2.Les actants 2.....31
2.1.3.Les associations.....32
2.1.4.Les qualifications.....33
2.1.5.Les circonstants.....33
2.2.L'UNITE.....34
2.2.1.Les actants 1.....34
2.2.1.1.Les actants1des verbes d'état.....34
2.2.1.2.Les actants 1 des verbes d'action.....35
2.2.2.Les actants 2.....35
2.2.2.1.Les actants 2 des auxiliaires modaux.....36
2.2.3.Les actants 3 des verbes d'action.....37
2.2.4.Les associations.....37
2.2.5.Les circonstants.....38
2.2.6.Cas du verbe « renforcer ».....39
2.2.7.Cas du verbe « consolider ».....40
2.2.8.cas du verbe « défendre ».....40
2.3.LA PAIX.....41
2.3.1.Les actants 1des verbes d'action.....41
2.3.2.Les actants 2.....42
2.3.3.Les associations.....43
2.3.4.Les circonstants.....44
2.3.5.Les qualifications.....44
2.4.LE PAYS.....45
2.4.1.Les actants 1.....45
2.4.1.1.Les actants 1 des verbes d'action.....45
2.4.2.Les actants 2.....47
2.4.3.Les actants 3.....47
2.4.4.Les associations.....48
2.4.5.Les circonstants.....49
2.5.LE(S) PARTI(S).....49

2.5.1.Les actants 1.....50
2.5.1.1.Les actants 1 des verbes d'état.....50
2.5.1.2.Les actants 1 des verbes d'action.....50
2.5.1.3.Les actants 1 des auxiliaires modaux.....51
2.5.2.Les actants 2 des verbes d'action.....52
2.5.3.Les actants 3 des verbes d'action.....52
2.5.4.Les associations.....53
2.5.5.Bilan.....54

CHAPITRE III : ANALYSE DES PROCEDES ENONCIATIFS MIS EN ŒUVRE PAR LE LOCUTEUR.....56

3.1. LA PREMIERE PERSONNE DU SINGULIER.....56
3.2. LA DEUXIEME PERSONNE DU SINGULIER.....57
3.3. LA PREMIERE PERSONNE DU PLURIEL.....57
3.3.1. NOUS 1.....58
3.3.2. NOUS 2.....58
3.3.3. NOUS 3.....58
3.3.4. NOUS 4.....59
3.3.5. La forme possessive de « NOUS ».....61
3.4. LA DEUXIEME PERSONNE DU PLURIEL.....62
3.4.1. Vous : complément.....63
3.4.2. Vous : Sujet des verbes d'action ou d'état.....63
3.4.3. Les formes possessives de « VOUS ».....63
3.4.4. « VOUS » désignant des interlocuteurs directs.....64
3.4.5. Le « VOUS » de politesse.....64
3.5. LA MARQUE SPATIALE ET TEMPORELLE.....65
3.6. ESSAI DE TYPOLOGIE.....66
CONCLUSION GENERALE.....68
BIBLIOGRAPHIE.....70

0.INTRODUCTION GENERALE

Au Burundi comme partout ailleurs, un discours de circonstance ne se pronon pas n'importe où, ni n'importe quand. Si une personne a une idée à communiquer, q ce soit un message à transmettre ou une autre pensée à faire partager, elle devr aussi savoir comment les transmettre pour attirer l'attention du public auquel el s'adresse.

A ce propos, écoutons Roger MUCCHIELLI :

> *"Pour faire passer un message parlé à une foule, il faut se faire accepter soi-même avant de faire accepter le message : se faire connaître, se situer et situer son action sans choquer les besoins et surtout les attentes de la foule."* [1]

Le type de message qui va faire l'objet de notre travail est un message de vœu ou plutôt des messages de vœux de nouvel an adressés à la nation burundaise chaque fin d'année. Ces derniers, comparativement à certains autres message présentent une particularité : ils sont adressés à une population de tout un pays par chef de l'Etat.

Destinés théoriquement à transmettre des vœux à la population, ces discou comportent néanmoins, dans leur forme comme dans leur fond, une dimension cach de lutte et de propagande politiques. C'est ce que l'analyse du discours, en tant qu science qui se propose de découvrir le non-dit des énoncés, pourra dévoiler.

[1] MUCCHIELLI (R), *La conduite des réunions*, Paris, Les éditions E.S.F., 1975, p.27.

0.1. Choix et intérêt du sujet

Impressionné par la structure des discours adressés à la nation burundais l'occasion du nouvel an par un des ex-chefs d'Etat burundais, nous avons éprouvé souci de les soumettre à une analyse scientifique afin de mieux découvrir le langa des hommes politiques burundais, langage qui vise non seulement à conquérir pouvoir, mais aussi à le garder.

Les termes utilisés par le chef de l'Etat à chaque fin d'année méritent u analyse rigoureuse pour tenter d'expliquer leur véritable contenu. En outre, choisissant de faire une analyse scientifique des messages de vœux de nouvel adressés à la nation burundaise, nous voudrions permettre de saisir l'idéolo véhiculée par le chef de l'Etat burundais à une période bien précise: de 1987 à 199

En parcourant les domaines de recherche scientifique aidant à traiter un sujet, nous avons opté pour l'analyse du discours. La rigueur de ce domaine nou beaucoup séduit en ce sens qu'elle nous permet de lire entre les lignes et ainsi, découvrir le non-dit des textes.

A l'Université du Burundi, peu de travaux ont été faits dans le domaine l'analyse du discours. Citons néanmoins les travaux de BAKIZA (E), dans sa thèse doctorat intitulée *Contribution à l'analyse linguistique du discours politiq burundais (1958-1996)* ; de KUBWAYO (A.M), *Le jeu pronominal dans un cad énonciatif : application à des discours politiques burundais (1962-1966)*; NDUWABAGABO (J.P),*Les conditions favorables à une bonne réception d'u message oral : cas du discours de circonstance au Burundi,* et de NSHIMIRIMAN (J), *Analyse linguistique du discours journalistique, l'image du Burundi à travers la*

Presse belge francophone : cas de deux journaux écrits : Le soir et la Libre Belgique: 1987-1990. Quelques autres travaux réalisés sur le même modèle peuvent être trouvés à la Bibliothèque centrale de l'Université du BURUNDI.

Bien que certains de nos précurseurs aient orienté leurs recherches en linguistique et même sur les discours politiques burundais, peu nombreux sont ceux qui se sont intéressés particulièrement à un homme politique burundais. Ainsi, notre recherche apporte donc une certaine nuance.

0.2. **Hypothèses**

1. S'adressant à la nation burundaise pour lui souhaiter les meilleurs vœux du nouvel an, le chef de l'Etat n'utilise jamais "JE". Il préfère une autre forme jugée moins engageante. Il produit ainsi un discours à la fois distant et transparent.
2. Dans son discours, le chef de l'Etat parle de ce qui a été réalisé l'année écoulée, de ce qui le sera l'année suivante. concernant ce qui n'a pas été réalisé alors qu'il aurait dû l'être, l'émetteur essaie chaque fois d'en minimiser l'importance. Ainsi, on pourra affirmer que le message du chef de l'Etat à l'occasion du nouvel an n'est pas principalement la vérité mais plutôt la propagande, comme le constate Maurice KAMTO :

> *"A l'évidence, le mensonge est présent en politique. Il tend même à devenir une pièce maîtresse de ce jeu dévoyé. Mais il n'est point en son centre".*[2]

Quant à la propagande, le même auteur en précise les outils privilégiés en ces termes :

[2] KAMTO (M), "Décrépitude morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique" in *Déchéance de la politique*, Paris, éditions MANDARA, décembre 1999, p.71.

"La propagande tient à la fois du mensonge et de la ruse : par le mensonge, elle manipule les faits et impose de fausses preuves, par la ruse, elle manipule l'intelligence pour obtenir l'adhésion à une action ou à une doctrine".[3]

0.3. Objectifs

Notre analyse se fixe pour objectif de répondre à quelques questions : Qui parle ? A qui parle-t-il ? Comment ? Pourquoi ?

Toutes ces questions ne revêtent sans doute pas la même importance dans la mesure où les réponses pour certaines d'entre elles sautent déjà aux yeux. Néanmoins, nous nous pencherons sur chacune d'elles afin de découvrir toutes les facettes cachées de ce discours politique.

0.4. Portée et limite du sujet

L'analyse du discours est une discipline qui se cherche encore. Elle est encore à la phase d'expérimentation. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas attendre d'elle des résultats spectaculaires. Pour certains, l'analyse du discours emploie des méthodes compliquées pour aboutir à des conclusions que beaucoup d'autres peuvent tirer suite à une simple lecture.

Toute nouvelle qu'elle soit, cette discipline a néanmoins son importance : si tout lecteur avisé peut dégager d'un corpus d'énoncés les conclusions qui s'imposent,

[3] KAMTO (M), *op.cit.*, *p.78.*

l'analyste de discours lui, s'efforcera de démontrer les affirmations que le simple lecteur se contente de formuler. Régine ROBIN ne dit pas le contraire à ce sujet :

> *"Il vaut mieux démontrer ce qui peut apparaître comme évident que de se contenter de l'affirmer".*[4]

Un autre problème non moins important concerne la traduction. En effet, certains textes que nous aurons à analyser ont été traduits du kirundi. Pour Jean DUBOIS:

> *"Traduire, c'est énoncer dans une autre langue (ou langue-cible) ce qui a été énoncé dans une langue-source en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques".*[5]

Toutefois, nous espérons qu'une traduction plus ou moins fidèle gardera intactes les relations entre les composantes des phrases de notre corpus. Aussi, tout le monde s'accorde -t-il à dire que les difficultés auxquelles fait face l'analyse du discours sont nombreuses alors que les techniques mises à sa disposition pour pouvoir les affronter sont très limitées. Ainsi, nos objectifs ne peuvent être que modestes.

0.5. Articulation du travail

Le présent travail est subdivisé en trois chapitres. Au premier chapitre, il est question du cadre général de l'étude. Nous y développons les notions théoriques relevant de l'analyse du discours ainsi que le contexte socio-politique de l'époque couverte par notre étude.

[4] ROBIN (R.), *Histoire et Linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973, p.3.

[5] DUBOIS (J.), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p.40.

Au deuxième chapitre, nous procédons à une analyse lexico-sémantique des notions qui ont retenu notre attention, à savoir "la démocratie" ; "l'unité" ; "la paix" ; "le pays" ; "le (s) parti (s)".

Enfin, le troisième et dernier chapitre est consacré aux procédés énonciatifs utilisés par le locuteur, lesquels procédés seront suivis par une conclusion générale.

CHAPITRE I :CADRE GENERAL DE L'ETUDE

1.1. CADRE THEORIQUE

1.1.1. Historique de l'analyse du discours

Toute analyse qui porte sur une œuvre littéraire, sur une œuvre d'art, sur une explication d'un signe linguistique ou extra-linguistique est une analyse de contenu.

En admettant cette assertion, nous pouvons dire à juste titre que l'analyse du discours s'inscrit dans le domaine de l'analyse de contenu, une activité qui date de très longtemps. Elle a commencé avec le contact des hommes qui, cherchant à se comprendre, ont essayé d'appréhender et de traduire les langues des autres. Toutefois, ce mode de compréhension fait de l'analyse de contenu une approche intuitive, sans règles ni méthodes. Ce que nous pouvons concevoir comme la première analyse de contenu, c'est l'herméneutique qui, en religion, a permis, avec des règles et des méthodes, l'explication des livres sacrés.

Après cette science vint la logique dont la première préoccupation n'était que le sens du discours avant le raisonnement logique de ce même discours. Les deux orientations de l'analyse de contenu partaient du fait qu'il existe un sens caché des textes sacrés et énigmatiques. Il fallait déchiffrer ces textes pour trouver ce sens caché.

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, certaines personnalités se présentent comme les pionniers dans ce genre d'étude. Signalons en effet le psychologue Benjamin ROURDON qui, voulant séparer la psychologie de la philosophie

et de la religion, a fait une synthèse méthodologique se trouvant entre la critique littéraire, la linguistique et la psychologie. Une méthode d'analyse de contenu que l'on peut qualifier d'objective et de quantitative voit le jour avec "le calcul de fréquence des mots" par thème. Elle se manifeste à la manière d'une approche lexicologique avant la lettre.

Aux Etats-Unis, le progrès de l'analyse de contenu se poursuit à l'aide des travaux de THOMAS, professeur à CHICAGO. Ce dernier, cherchant à étudier le problème de l'acculturation en Pologne, collecte tous les journaux, interviews, rapports, récits autobiographiques d'immigrants polonais.

Cette analyse apparaît totalisante et exhaustive. Néanmoins, il n'existe pas de méthode claire et précise et les chercheurs usent de leur intuition et de leur intelligence. Vers 1915, Harold LAWELL cherche une méthode. C'est ainsi qu'une école de journalisme est créée et se consacre à la mise au point d'une méthodologie d'analyse de la presse. Ce chercheur, le premier à avoir utilisé une méthode précise, s'inspire des sciences humaines qui se développent à l'époque. Il emprunte à la psychologie béhavioriste et à la sociologie d'Emile DURKHEIM leur rigueur scientifique consacrée à l'analyse des journaux au début du siècle. Cette étude se poursuit après la seconde guerre et cherche à retrouver les causes de cette catastrophe. Elle va employer comme méthode de repérage des thèmes de l'ennemi, la comparaison des journaux opposés, l'analyse lexicale des mots-clés de l'Allemagne nazie. Petit à petit, l'analyse de contenu va s'appliquer à d'autres domaines et l'intérêt qu'elle présente va attirer bien des chercheurs.

1.1.2. Les conditions de production

Cette notion issue de la psychologie sociale a été élaborée dans un cad d'analyse du discours par Michel PECHEUX pour désigner non seulem l'environnement matériel et institutionnel du discours, mais encore les représentatio imaginaires que se font les interactants de leur identité respective ainsi que référent de leur discours (" *De quoi est-ce que je lui parle ainsi* ? " *De quoi me parl t-il ainsi* ?").

Ces représentations imaginaires se constituent à travers du déjà-entendu. Po PECHEUX, elles sont illusoires car le vécu dont le sujet est informé est constitué p l'idéologie qui le détermine. Cette notion de "conditions de production" a cependa été mal intégrée par l'Ecole française qui jugeait qu'elle était trop psychologisan qu'elle aurait véhiculé une conception erronée de la subjectivité qui prend en char le discours. "Conditions de productions" est également employé indépendamment cette problématique comme une variante de contexte. Mais on utilise de moins moins ce terme car il minimise la dimension interactionnelle du discours et caractère construit autant que donné de la situation de communication.

1.1.3. Qu'est-ce qu'un discours ?

D'après le *Petit Robert,* le terme "discours" a plus d'une signification "discours" vient du mot latin "discursus" qui veut dire " propos que l'on tien conversation, dialogue " ou bien, " développement oratoire fait devant une réunion d personnes "

Le "discours" est également défini comme étant une expression verbale de l pensée; un exercice de la faculté du langage et enfin, comme tout énoncé linguistiqu observable (Phrase et suite de phrases prononcées).

Quant au *Dictionnaire étymologique* et à *l'Encyclopaedia Universalis,* ils mettent l'accent sur un sens péjoratif, en prenant comme point de départ, le verbe "discourir" dont l'équivalent latin est "discurrere" signifiant "aller de côté et d'autre", "courir ça et là".

Signalons que les linguistes qui se sont intéressés à ce sujet ont convergé sur un fait : le terme "discours" est polysémique. A ce propos, Dominique MAINGUENEAU dit :

> *"La notion de "discours" est employée avec des acceptions très variées, des plus restrictives aux plus larges".* [6]

Ajoutons que dans l'usage courant, on parle de "discours" pour désigner des énoncés solennels ("le Président a fait un discours"), ou péjorativement, pour désigner des paroles sans effet ("tout ça, ce sont des discours").

1.1.4. Les principales lois du discours

La liste des lois du discours et les relations qu'elles entretiennent entre elles varient d'un auteur à l'autre. Certaines ont une portée extrêmement générale. Ce sont les lois de *pertinence* et de *sincérité.*

[6] MAINGUENEAU (D), *Genèse du discours*, Paris, Hachette, 1984, p.5.

1.1.4.1. La loi de pertinence

La loi de pertinence reçoit des définitions très variées, intuitives ou sophistiquées. Intuitivement, elle stipule qu'une énonciation doit être maximalement appropriée au contexte dans lequel elle intervient (ce qui n'est pas le cas des messages de vœux de nouvel an). Cette loi doit aussi intéresser son destinataire en lui apportant des informations qui modifient la situation. Toute énonciation implique qu'elle est pertinente ; cela amène le destinataire à confirmer cette pertinence.

1.1.4.2. La loi de sincérité

Tout le monde s'accorde à dire que la sincérité est une qualité humaine. Malheureusement, peu de gens possèdent cette qualité et il serait très étonnant qu'un homme politique, qu'il soit burundais ou pas, ait cette dernière.

La loi de sincérité concerne l'engagement de l'énonciateur dans l'acte du discours qu'il accomplit, chaque acte de discours (promettre, affirmer, ordonner, souhaiter, ...) implique un certain nombre de conditions, de règles du jeu. Par exemple, pour affirmer quelque chose, on est censé pouvoir garantir la vérité de ce qu'on avance ; pour ordonner, on doit vouloir que se réalise ce qu'on ordonne, et surtout ne pas ordonner quelque chose d'impossible ou de déjà réalisée.

La loi de sincérité ne sera donc pas respectée si l'énonciateur énonce un souhait qu'il ne veut pas voir réalisé, s'il affirme quelque chose qu'il sait faux. Le fait que la langue dispose d'adverbes d'énonciation tels "franchement" ou "sincèrement" par exemple, nous montre que cette loi entre quelques fois en conflit avec d'autres relevant de la politesse, puisque normalement, on ne devrait pas avoir à préciser que l'on parle "franchement". De même, le Président de la République, adressant le

message de vœux de nouvel an à la nation burundaise, ne devrait pas revenir sur réalisations parce qu'elles sont censées avoir été constatées par la population même.

1.1.5. La notion de situation

Parmi les notions qui ont intéressé Jean DUBOIS, figure la notion « situation ». La définition suivante nous est proposée par cet auteur :

> *"l'ensemble des conditions psychologiques, sociales et historiques (ou facteurs extralinguistiques) qui déterminent l'émission d'un (ou de plusieurs) énoncé à un moment donné du temps et en un lieu donné. En linguistique, on parle plutôt de "contexte" ou de "contexte situation".*[7]

1.1.6. La situation de communication

1.1.6.1. La communication verbale

La communication au sens linguistique du terme, est l'échange verbal entre au moins deux sujets parlants. Le locuteur produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et une réponse explicite ou implicite selon le type d'énoncé. Ainsi, tout acte de parole met en jeu le message et quatre éléments qui lui sont liés : l'émetteur, le récepteur, le thème du message et le code utilisé.

On a l'habitude de séparer le destinateur du destinataire alors que chacun de deux peut être les deux à la fois. Selon Julia KRISTEVA, "parler c'est se parler".

[7] DUBOIS(J.), *op. cit.* ,p. 444.

En effet, étant capable d'émettre un message et de le déchiffrer, tout sujet parlant est non seulement un destinateur mais aussi un destinataire. Sauf dans des cas rares, l'émetteur est toujours capable de déchiffrer son message.

Voici un schéma proposé par KRISTEVA :



"De même que le destinateur envoie un message tout en étant capable de le déchiffrer, le "destinataire -déchiffreur" ne déchiffre que dans la mesure où il peut dire ce qu'il entend".[8]

1.1.6.2. Les propriétés de la communication verbale

La communication verbale fait apparaître certaines propriétés caractéristiques qui sont liées, permettant de l'opposer à d'autres types de communication sémiotique. Il s'agit de la réflexivité, de la symétrie et de la transitivité.

a) La réflexivité

L'émetteur du message est en même temps son premier récepteur.

b) La symétrie

Le message verbal appelle généralement une réponse. En effet, tout récepteur fonctionne en même temps comme un émetteur en puissance. Ici, la symétrie implique que la réponse s'effectue à l'aide du même code.

[8] KRISTEVA (J), *Le langage cet inconnu. Une initiation à la linguistique,* Paris, Editions du Seuil, 1987. p.17.

C) La transitivité

Elle consiste en ce qu'un émetteur "A" transmet à un récepteur "B" une information "I" que "B" a la possibilité de transmettre à "C" sans avoir fait lui-même l'expérience de la validité de "I". Cette propriété permet au langage humain de fonctionner comme l'instrument privilégié de la transmission du savoir.

1.1.6.3. Le statut de communication

Le statut de communication est défini par la distance sociale instituée par "je" avec ses interlocuteurs (ainsi la différence entre "tu" et "vous" traduit une intimité ou une relation sociale différente), et par la manière dont "je" envisage son énoncé.

Ainsi, l'énoncé peut être plus ou moins pris en considération, assumé par le locuteur : cela se traduit par les modes et les aspects comme
"peut-être", "sans doute", c'est-à-dire par ce qu'on appelle "modalisation".

1.1.6.4. La situation spatiale

En énonçant "je", le locuteur ne peut se situer que par rapport à son espace physique, qu'il peut ou non, selon les cas, partager avec le destinataire.
Deux cas de figure peuvent se présenter :

D'une part, les interlocuteurs peuvent partager un même espace physique. Nous avons ici les deux classes définies par Catherine KERBRAT ORECCHIONI.

a) "Présent + loquent" : Echange quotidien

b) "Présent + non-loquent" : conférence magistrale

D'autre part, les interlocuteurs peuvent être physiquement absents dans la situatior de communication.

a) "Absent + loquent" : Echanges téléphoniques

b) "Absent + non-loquent" : la plupart des communications écrites.[9]

1.1.6.5. La situation temporelle

En se situant temporellement, le locuteur a recours aux déictiques de temporalité. On en distingue trois sortes à savoir les désinences verbales, les prépositions temporelles et les adjectifs temporels.

Concernant les désinences verbales, KERBRAT-ORECCHIONI affirme que: *"l'utilisation des formes du passé/ présent/ futur est apparentée à la déictique"*[10]

Ces formes montrent respectivement que le procès d'énonciation est antérieur, simultané ou postérieur au temps d'énonciation. De même, les prépositions temporelles comme "depuis", "à partir de", "depuis aujourd'hui", "à partir d'hier", "à partir d'aujourd'hui", "à partir de demain", montrent l'antériorité, la simultanéité et la postériorité au procès d'énonciation. Plus importants sont également les adjectifs temporels tels que : "ancien", "prochain", "actuel",...

1.1.6.6. Les déictiques

La notion de "déictiques" connaît des divergences terminologiques "embrayeurs" pour certains, "shifters" pour d'autres. Nous adopterons, en ce qui nous concerne, le terme de "déictiques" pour ne pas nous perdre dans ces problèmes terminologiques.

Il n'y a pas que la notion de "situation" qui a intéressé Jean DUBOIS, il y également la notion de "déictiques" qu'il définit en ces termes :

[9] KERBRAT ORECCHIONI (C), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.24.

[10] Idem., p.47.

"tout élément linguistique qui, dans un énoncé fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit, au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe), au sujet parlant (modalisation) ; ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels ("ce qui est proche" opposé à "ce qui est lointain", par exemple) sont des déictiques ; ils constituent les aspects indiciels du langage".[11]

1.1.6.7. L'énonciation et l'énoncé

L' "énonciation" est une notion qui reste souvent vague. "Enonciation" s'oppose à l' "énoncé", au sens le plus courant de ce mot comme "fabrication" s'oppose à l'objet "fabriqué".

L'"énonciation" est l'acte individuel d'utilisation de la langue alors que l'"énoncé" est le résultat de cet acte, c'est l'acte de création du sujet parlant"[12]

1.1.6.8. Les concepts relatifs au processus énonciatif

Dans la problématique de l'énonciation (acte de production du texte par le sujet parlant) la "modalisation" définit la marque donnée par le sujet à son énoncé. L'évocation des différents concepts utilisés dans le procès de l'énonciation permet de mieux comprendre la notion de "modalisation".

[11] DUBOIS (J.), *op.cit.*, p.137
[12] Idem, p.192.

Le concept de "distance" envisage le rapport entre le sujet et le monde p l'intermédiaire de l'énoncé : dans le cas de "distance maximale", le sujet considè son énoncé comme partie intégrante d'un monde distinct de lui-même ; la "distan minimale" est le fait de l'énoncé totalement assumé par le locuteur. Le concept "transparence" étudie la présence ou l'effacement du sujet d'énonciation : le discou pédagogique, (livre scolaire) aura une "transparence" maximale, la poésie lyriqu une "opacité" maximale.

Le concept de "tension" décrit les rapports entre le locuteur et l'interlocute par le moyen du texte: "Etre" et "Avoir" marqueront la "tension" maximale, l auxiliaires "vouloir", "pouvoir", la "tension" minimale.

Le concept de "modalisation" sert à l'analyse des moyens utilisés pour tradui le procès d'énonciation. L'adhésion du locuteur à son discours est ressentie p l'interlocuteur tantôt comme soulignée, tantôt allant de soi, tantôt en baisse : de mêr que le concept de tension rend compte de l'opposition entre l'orateur qui agit sur s public et celui qui "ignore son public", de même le concept de modalisation perm de rendre compte de la perception par l'interlocuteur du fait que l'orateur croit, tien ce qu'il dit. La modalisation de l'énoncé est donc du domaine du contenu.

1.2. CADRE METHODOLOGIQUE

1.2.1. Définition du corpus.

La tâche que nous nous sommes proposé de réaliser est celle d'analyser l discours adressés à la nation burundaise à chaque fin d'année, de 1987 à 199 période qui coïncide avec le premier pouvoir de Pierre BUYOYA. Il est à signal que *le Quotidien burundais d'informations* est la seule source de notre corpus. l qu'est-ce qu, "un corpus?" Définir la notion de "corpus n'est pas une tâche aisée. (

ne sont pourtant pas les définitions qui manquent, elles sont au contraire nombreuses et aucune ne ressemble tout à fait à l'autre. Retenons-en deux proposées respectivement par Georges MOUNIN et alii et Laurence BARDIN pour éviter de nous engager dans un débat sans fin.

> *"Ensemble d'énoncés écrits ou enregistrés dont on se sert pour la description linguistique"*[13]

> *"Ensemble d'énoncés, des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques. Sa constitution implique souvent des choix, des sélections et des rejets"*[14]

De ces deux définitions, la deuxième nous semble plus complète et plus claire que ne l'est la première. Nous ne nions cependant pas qu'il peut y avoir d'autres aussi ou plus complètes que cette dernière.

1.2.2. Exploitation du corpus

Nous avons d'abord lu tous les discours visés par notre recherche à maintes reprises et en avons dégagé cinq mots ou groupes de mots les plus récurrents. Les cinq vocables retenus sont : la "paix", la démocratie", l'"unité", le "(parti) et le "pays".

Signalons en passant que le pronom personnel "nous" est plus fréquent que les cinq lexèmes précédemment cités. Nous lui réserverons une section particulière au troisième chapitre.

[13] MOUNIN (G.) et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, P.U.F., 1974, p.89.

[14] BARDIN (L), *L'Analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 1977, p.95.

Nous avons ensuite relevé du corpus, toutes les phrases contenant l'un ou l'autre des cinq lexèmes.

Précisons que chaque lexème a été étudié suivant la position qu'il occupe dans la phrase. Nous avons donc été obligé de recourir aux "actants" que Jean DUBOIS définit comme étant des *"unités désignant les êtres ou les choses qui, d'une manière ou d'une autre participent au procès exprimé par le verbe".*[15]

Il reste à savoir si les discours auxquels nous avons affaire peuvent être qualifiés de politiques. Jean DUBOIS s'exprime ainsi à ce sujet:

> *"Un discours n'est pas nécessairement politique parce qu'il est prononcé par un locuteur statutairement politique, ni parce qu'il contient des idées ou un vocabulaire reconnus politiques. Il l'est (...) à la fois par sa situation et par sa structure interne."*[16]

Nous ne doutons pas un seul instant que les discours soumis à notre analyse aient été prononcés par un locuteur statutairement politique, ni qu'ils contiennent des idées reconnues politiques. Si l'on en croit Jean DUBOIS, cela ne suffit pas pour qu'ils soient qualifiés de politiques. Nous pensons cependant que leur situation et leur structure interne en font des discours politiques, comme nous le montrons tout au long de ce travail.

[15] DUBOIS (J) et alii, *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p.8.

[16] DUBOIS (J), cité dans KUBWAYO (A.M.), *Le jeu pronominal dans un cadre énonciatif. Application à des discours politiques burundais* : 1962 - 1966, Mémoire, U.B., 1990, p.15.

Récurrence des lexèmes année par année

Année de production	*Fréquence*					*Totaux*
1988	0	4	6	12	3	25
1989	2	17	10	33	11	73
1990	0	42	18	21	4	75
1991	1	10	3	5	9	28
1992	16	31	11	9	2	69
1993	15	17	12	14	18	76
Totaux ⟶	34	121	60	94	47	346
	(I)	(II)	(III)	(IV)	(V)	

I = La démocratie

II = L'unité (nationale)

III = La paix

IV = Le pays

V = Le parti (UPRONA)

1.3. CADRE SOCIO-POLITIQUE

1.3.1. Le contexte dans lequel émerge la IIIème République

1.3.2. Le contexte burundais du moment

Issue d'un coup d'Etat militaire, la troisième République vit le jour le 3 septembre 1987. Elle est intervenue dans une période où la deuxième République était devenue un régime de terreur et d'autoritarisme prononcé. Les pouvoirs exécutif et législatif étaient, par un jeu subtil, contrôlés par le Président de la République. L'indépendance de la magistrature était devenue caduque. Ici et là, des arrestations , préventives et arbitraires, s'observaient.

Les relations Eglise-Etat s'étaient détériorées. Des prêtres et des Evêques étaient emprisonnés ou subissaient des menaces d'emprisonnement. Des paroisses ont été fermées. La classe dirigeante était enfoncée dans l'affairisme.

Face à cette situation, des mouvements de contestation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays commençaient à se former. Au Rwanda, le PALIPEHUTU durcissait le ton et se préparait à attaquer le Burundi tandis qu'à l'intérieur du pays, le FRODEBU commençait à s'installer clandestinement depuis déjà 1986. Le régime de la IIIè République avec à la tête le Major Pierre BUYOYA survint dans ces circonstances afin de parer au plus pressé à un volcan dont l'éruption s'annonçait imminente.

1.3.3 Le pouvoir du Major Pierre BUYOYA

Dès les premiers jours de sa prise du pouvoir, le Major Pierre BUYOYA a fait connaître sa préoccupation primordiale à savoir la nécessité d'un dialogue en vue de la consolidation de l'unité des Barundi. Dans ses nombreux

discours, déclarations et messages adressés à la population durant ses tournées, l Chef de l'Etat insistait sur le principe de dialogue et de concertation. Ainsi, quelque jours seulement après l'avènement de la IIIè République, il disait :

> *"Dorénavant, le peuple doit être consulté pour être bien dirigé. Le dialogue, la critique et l'autocritique au sein du parti UPRONA devraient guider la conduite du pays."*[17]

Dans le même ordre d'idées, il redéfinissait les objectifs du parti UPRONA :

> *"Au Burundi, le parti UPRONA est et restera la vraie source de notre indépendance, de l'unité, la dignité et la souveraineté nationale"*[18].

Dès lors, dans les statuts du parti, figuraient des options fondamentales. Citons-en une :

> *"la consolidation de l'unité des Barundi par l'éradication de toutes les formes de divisons notamment celles fondées sur les ethnies, les régions et les clans."*[19]

De même, le Président de la République soulignait le rôle du parti et des organisations de masse dans la mobilisation en faveur de la nouvelle définition politique. Il s'exprima ainsi :

[17] MINISTERE DE L'INFORMATION, *Pierre BUYOYA, Grand artisan de l'Unité Nationale*, Préface d'Adrien SIBOMANA, Bujumbura, août 1989, p.42.

[18] *Ibidem.*

[19] *Ibidem.*

"Le rôle du parti et des organisations de masse est fondamental, car, le parti est partout présent et peut, de ce fait, jouer son rôle en stimulant la population. Il nous appartient de renforcer nos capacités et de mobiliser toutes les énergies pour lutter contre toutes les forces nuisibles".[20]

1.3.3.1. Pierre BUYOYA face à la question de l'unité nationale

Les nombreux discours, messages et déclarations du Président Pierre BUYOYA ne se limitaient pas seulement à des mobilisations liées aux événements d'août 1988. Déjà le 5 septembre 1987, soit deux jours après la proclamation de la IIIè République, son premier message à la nation évoquait la notion d'unité. Pierre BUYOYA a ainsi énuméré des maux qui avaient porté atteinte à l'unité nationale dont le favoritisme et le népotisme.

Le régime de la IIIè République se penchait à maintes reprises sur les problèmes ethniques, sur ses tenants et aboutissants et indiquait la conduite à tenir pour y remédier.

Dans un message aux cadres et agents de l'Etat, le président BUYOYA disait:

"Nous avons tracé une voie nouvelle pour aborder d'abord le problème, le proposer au débat ensuite, afin de trouver des solutions justes et durables et enfin susciter l'engagement de tous."[21]

[20]. MINISTERE DE L'INFORMATION, *op.cit*, p.48.
[21] *Ibidem*

En prononçant ces mots, le Président faisait appel au patriotisme dont devai faire preuve les agents et cadres de l'Etat en vue de consolider et sauvegar l'intégration nationale. Il existait en effet, faisait-il remarquer, des gens plus encl à écouter, à propager les rumeurs et l'intoxication plutôt qu'à couvrir les yeux sur réalité quotidienne. Il leur a même adressé une mise en garde en ces termes :

> *"Pour ceux qui optent ou comptent sur*
> *la division, nous leur demandons de se*
> *ressaisir et de s'aligner dans le droit chemin.*
> *Nous leur permettons un accueil à bras ouverts.*
> *Quant à ceux qui voudront nous combattre, nous*
> *nous défendrons vaillamment et nous les vaincrons."*[22]

Ainsi, le Président BUYOYA invitait tous les gens épris de paix à le suivre. Pour sa part, il se montrait résolu à tout mettre en œuvre po rattraper le temps perdu et remodeler les esprits égarés.
Pour y arriver, des actes concrets furent posés.

1.3.3.2 Le gouvernement de l'unité

Le Président Pierre BUYOYA ne tarda pas à mettre en application sa politiq d'unité nationale. En effet, la manière dont il s'est comporté au cours et après l événements de NTEGA et MARANGARA a suscité des remous tant du côté d Tutsi que du côté des Hutu. Pour les premiers, il a agi en traître tandis que pour l seconds, il a fait preuve d'un haut niveau de lucidité et d'un sens élevé c responsabilité. En dépit des jugements des uns et des autres, un gouvernement d'unit fut mis en place le 19 octobre 1988. Parmi les vingt-quatre ministres et secrétaire

[22]MINISTERE DE L'INFORMATION, op. cit, p.48.

d'Etat que comptait ce cabinet, treize d'entre eux étaient Tutsi tandis que les or autres étaient Hutu.

Dans le "gouvernement SIBOMANA" du 2 avril 1992, des vingt-cinq minist et secrétaires d'Etat qu'il comptait, douze étaient Tutsi et treize étaient Hutu. Air depuis le gouvernement d'unité en passant par les hauts cadres de l'Etat, des socié publiques et parapubliques jusqu'aux petits cadres de l'Etat, l'insertion de l'élite Hu était manifeste. Le principe d'équilibrage ethnique fut inauguré et resta de rigue jusqu'au 10 juillet 1993.

1.3.3.3. **L'agrément des partis politiques**

Conformément à la nouvelle constitution de mars 1992 et au décret-loi n°1/010 du 15 avril 1992 sur les partis politiques, l'ordonnance prenant ac de la conformité des partis politiques à la nouvelle réglementation sur les part politiques a inauguré ses effets par l'agrément de l'UPRONA le 14 mai 1992.

Dans la foulée, d'autres formations politiques furent légalisées, une dizaine exactement en moins d'une année se portèrent candidats aux élections c juin 1993. Il s'agit des partis suivants :

Partis	Date d'agrément
UPRONA : Unité pour le Progrès National.	Le 7/1/1960 confirmé le 14/5/1992
P.R.P. : Parti pour la Réconciliation du Peuple	Le 30/6/1992
P.P. : Parti du Peuple.	Le 30/6/1992
RADDES : Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social.	Le 20/7/1992
FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi.	Le 23/7/1992
R.P.B. : Rassemblement du Peuple Burundais.	Le 12/8/1992
ANADDE : Alliance Nationale pour le Droit et le Développement	Le 18/8/1992
P.L. : Parti Libéral.	Le 23/10/1992
P.S.D. : Parti Social et Démocrate.	Le 20/2/1993
P.I.T. : Parti Indépendant des Travailleurs	Le 13/4/1993

1.3.3.4. La campagne électorale proprement dite ou la fin du mythe de l'unité nationale.

Les partis UPRONA et FRODEBU ont mené une campagne électorale orient bien entendu vers presque la même direction. L'un et l'autre voulaient une ruptur complète d'avec la situation qui prévalait.

Alors que le principal enjeu dans cette campagne électorale était pou l'UPRONA de rester au pouvoir afin de continuer à défendre les acquis de l'unit nationale, le FRODEBU voulait la rupture totale avec le passé en s'annonçant comm l'instrument de mobilisation et de libération des Hutu. Le succès rapide de ce dernie reposait sur sa stratégie consistant à stigmatiser les injustices et les humiliation subies par les Hutu. Ce succès n'était pas dû seulement à son discours fortemen

populiste, il était également dû à sa stratégie du double jeu. En effet, le FRODEBU prêchait et planifiait, de manière clandestine, la violence et la désobéissance civile par divers actes terroristes.

Si le FRODEBU menait une campagne tribaliste, l'UPRONA n'en serait pas épargné. Ainsi, le 22 octobre 1992 et dans les jours qui ont suivi, à Makamba, le Président de l'UPRONA d'alors, Nicolas MAYUGI a publiquement démontré que le FRODEBU était le parti des Hutu de par son recrutement et qu'il n'était autre chose qu'une version maquillée du PALIPEHUTU.

C'est à la suite des élections que le candidat du parti FRODEBU, Melchior NDADAYE sort vainqueur avec 64,75 % des suffrages exprimés alors que Pierre BUYOYA, candidat du parti UPRONA en totalise à peine 32,39 %. Melchior NDADAYE fut investi le 10 juillet 1993.

Dès les premiers jours du pouvoir de NDADAYE, la méfiance était déjà généralisée entre les Hutu et les Tutsi d'une part et entre le FRODEBU et l'armée d'autre part. Tous les ingrédients d'une crise politico-ethnique étaient donc là.

Le goût amer laissé par la campagne électorale a conduit à l'assassinat du Président élu, le 21 octobre 1993, qui a plongé le Burundi dans une guerre civile, de sorte que douze ans plus tard, il ne s'en était pas encore définitivement relevé.

CHAPITRE II . ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE DES LEXEMES RECURRENTS.

Avant d'entamer ce chapitre consacré à l'analyse lexico-sémantique lexèmes précédemment cités, nous aimerions préciser que selon la nature du verbe l'énoncé, chacun des lexèmes que nous aurons à analyser appartient respectivem aux actants 1, 2 et 3. Ainsi, il y a des verbes sans actant comme "pleuvoir", verbes à un actant comme "tomber", des verbes à deux actants comme "frapper", verbes à trois actants comme "donner". Le premier actant est le sujet de la phra active, le deuxième actant, l'objet (dans la phrase active) et le contre-sujet dans phrase passive. Le troisième actant désigne celui au bénéfice ou au détriment duqu se fait l'action (complément indirect, complément second ou compléme d'attribution).

2.1. LA DEMOCRATIE

Le discours politique burundais sur la démocratie ne date pas de tr longtemps. C'est sous le régime du Président Pierre BUYOYA que le thème de l "démocratie" est revenu sans cesse dans les discours politiques alors qu'un seul part l'UPRONA, monopolisait le terrain politique depuis des décennies. "Démocratie apparaît beaucoup plus dans les discours politiques à partir de 1992. La raison es peut-être que des élections pluralistes étaient en cours de préparation et que l locuteur savait bien qu'il était l'un des candidats favoris.

Comme technique de gouvernement, la "démocratie" est pourtant critiquée pa les philosophes du XVIIIème siècle. Pour Montesquieu, la "démocratie" est instabl et ses principes ont tendance à la corruption. Quant à Jean Pierre. BRISSOT, il n'e dit pas moins en ces termes :

"Le mot "démocratie" est un épouvantail dont les fripons se servent pour tromper les ignorants."[23]

Bref, la "démocratie" constitue le type de régime politique le plus désirable malgré la contestation des uns et des autres.

Signalons que dans ses messages de vœux des années 1988 et 1990, le Président BUYOYA n'a jamais eu recours audit concept.

2.1.1. Les actants 1

En actant 1, nous avons les verbes d'état, d'action et les auxiliaires modaux.

2.1.1.1. Les actants 1 des verbes d'état

P ⟶ S.N. + S.V.
S.N. ⟶ Loc. conj. + Dét + N.
Dét ⟶ [Déf. ; fém. ; sing. ;]
S.V. ⟶ V + Adj.
V. ⟶ Etre.

- *Pour que la démocratie soit stable. (1993)*
- *Pour que la démocratie soit ferme (1993)*

Dans ces deux phrases, nous avons la structure suivante :

S.V. ⟶ Etre + Adj.
S.N. ⟶ la démocratie

[23] BRISSOT (J.P.) , *op. cit.* , p. 21.

Dans la première phrase, le locuteur propose ce qu'il faut faire pour que l démocratie soit stable, "Nous devons renforcer l'unité", dit-il. Et pour qu'elle soi ferme, "Le peuple doit travailler d'arrache-pied", ajoute-t-il (deuxième phrase).

Dans ces deux énoncés, le locuteur présuppose que la "démocratie" existe déj mais qu'elle n'est ni stable, ni ferme, ce qui relève du mensonge et de la manipulatio politique.

2.1.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

P ⟶ S.N. + S.V. + S.P.

S.N. ⟶ Loc. conj. + Dét + N.

Dét ⟶ [Déf. ; fém. ; sing. ;]

S.V. ⟶ V + Loc. adj.

S.P. ⟶ Prép. + Dét. + N.

Dét ⟶ [Déf. ; masc. . ; sing. ;]

V ⟶ Aller

Le verbe de cet unique énoncé a les traits suivants :

V ⟶ [+ action ; + transitif ; -sujet humain ;
-sujet concret ; - sujet animé]

Les traits [-sujet humain ; -sujet animé ; -sujet concret] montrent bien que l'action est exercée par un non humain.

- *Pour que la démocratie aille de pair avec le développement. (1993)*

Le deuxième type d'énoncé, unique lui aussi, a la structure suivante :

P ⟶ S.N. + S.V.

S.N. ⟶ Dét + N.

Dét ⟶ [Déf. ; fém. ; sing. ;]

S.V. ⟶ [tenir]+ PC + 3è pers. + sing.

- *La démocratie a tenu (1993)*

2.1.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux.

Les deux énoncés relevés contiennent un même verbe modal à savoir "pouvoir

- *Une démocratie sans unité ne peut pas aboutir (1993)*

Les traits lexico-sémantiques qui leur correspondent sont les suivants :

V ⟶ [-action ; -sujet humain ; -sujet animé]

Ces traits lexico-sémantiques montrent qu'il n'y a pas de présence d'action dan ces deux énoncés et que l'on est en face d'actions non accomplies. Tous ces énoncé illustrent une probabilité et ils ont comme substantif personnifié la "démocratie".

2.1.2.Les actants 2

P ⟶ S.N. + S.V.

S.N. ⟶ Pronom personnel (ils)

S.V. ⟶ V + adv. + Dét. + N

Dét [Déf. ; fém. ; sing.]

- *Ils vivent déjà la démocratie (1992)*

Le verbe "vivre" est un verbe d'état dont les sujets sont passifs ou en phase de réception passive de quelque chose qui est déjà là : "la démocratie". Or, en 1992, la démocratie" était inexistante au Burundi. Nous avons donc affaire à un mensonge et à une manipulation.

2.1.3.Les associations

Les énoncés illustrant les associations sont bâtis à partir de la préposition "de" exprimant la possession : c'est comme si le SN_1 appartenait au $S.N_2$. Les traits sémantiques correspondant aux substantifs associés à "la démocratie" sont les suivants :

N ⟶ [± animé ; ± concret ; ± comptable]

- *La voie de la démocratie (1992)*
- *Les ennemis de la démocratie (1992)*
- *L'implantation de la démocratie (1993)*

A partir de ces énoncés, nous remarquons que "la démocratie" est associée à des substantifs qui évoquent des personnes ou des objets abstraits, non comptables et non animés. Quant au deuxième énoncé, le locuteur parle des "ennemis de la démocratie" laquelle démocratie n'était qu'à sa phase d'instauration. Nous sommes également face à un mensonge.

Le premier et le troisième énoncé comportent les traits :
[- animé ; + concret ; - comptable], ce qui prouve que les substantifs associés à l "démocratie" dans ces deux énoncés relèvent des principes, des systèmes ou des idé impossibles à vérifier empiriquement, ce qui maintient l'auditeur dans une forme c contemplation béate.

2.1.4. Les qualifications

Dans les trois premiers énoncés ci-après, les qualifiants "meilleure" ,"vraie" "véritables" précèdent le lexème "démocratie" et ont presque la même signification Quant au quatrième énoncé, c'est plutôt "la démocratie" qui précède l'adject "pluraliste" le qualifiant.

- *Une meilleure démocratie (1992),*
- *Une vraie démocratie (1993),*
- *La véritable démocratie (1993),*
- *Une démocratie pluraliste (1993).*
-

Ces adjectifs présupposent l'existence possible respectivement d'ur "mauvaise" démocratie, d'une "fausse" démocratie ou d'une démocratie "nc pluraliste". On peut en conclure que "la démocratie" prêchée par le locuteur ava 1992 et 1993 n'en était pas une. Dans ce cas, nous avons affaire à un mensonge, à ur manipulation politique. Dans tous ces énoncés, les substantifs ont les traits suivants

Adj. (ou N.) ⟶ [- concret ; - animé ; - humain ; - comptable].

2.1.5. Les circonstants

P ⟶ S.N. + S.P. + $S.N_2$

S.N ⟶ Adj. (poss.) + N

Dét ⟶ [Déf. ; fém. ; sing. ;]

S.P. ⟶ Prép. + Dét. + N_2

Dét ⟶ [Déf. ; fém. ; sing.]

S.N2 ⟶ Dét + N_2

- *Leur part dans la démocratie (1993).*

Dans cet énoncé, la préposition "dans" confère à "démocratie", le trait [+ lieu]. Cependant, il s'agit d'un lieu abstrait considéré ici comme marquant circonstance spatiale. Le locuteur semble évoquer les gens qui auraient joué un rô dans une démocratie qui n'était pas encore là. "Démocratie", à cause de la prépositic "dans", devient une entité [+ concret] pouvant abriter le peuple burundais.

2.2. L'UNITE

Depuis son indépendance, l'unité des Burundais a été à maintes repris perturbée. Il n'est donc pas étonnant que les discours du locuteur qui nous intéres soient dominés par le thème de l'unité.

De surcroît, dans un pays où règne l'unité, les gens sont facileme gouvernables, ce qui revient à dire qu'un politicien assoiffé du pouvoir doit en fai un cheval de bataille dans ses discours à la nation.

2.2.1. Les actants 1

2.2.1.1.Les actants 1 des verbes d'état

P ⟶ S.N. + S.V

S.N. ⟶ [Déf. ; fém. ; sing. ;] + N

S.V. ⟶ V + SN_2 + Adj.

V ⟶ Etre

SN_2 ⟶ Dét [Ind. ; fém. ; sing.] + N_2

- *L'unité des Barundi est une valeur sacrée (1993)*

Nous remarquons que dans cet énoncé, le locuteur présente l'"unité" con une grande valeur en l'associant à un substantif et à un adjectif valorisants.

De nouveau, le verbe "Etre" traduit l'idée de l'existence incontestable d "unité", ce qui n'est pas évident si on considère le contexte socio-historique moment.

2.2.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

P ⟶ S.N. + S.V

S.N. ⟶ [Déf. ; fém. ; sing. ;] + N

S.N. ⟶ l'unité

S.V. ⟶ Aux. + V + SN_2

SN_2 ⟶ Dét [Ind. ; fém. ; sing.] + Adj. + N_2

SN_2 ⟶ une grande préoccupation.

- *L'unité a constitué une grande préoccupation (1992)*

Au passé, "l'unité" a été présentée comme ce qui a guidé le peuple Burunda depuis la nuit des temps. Cependant, on dirait qu'au moment de la production de c énoncé, l'"unité" ne constituait plus une grande préoccupation.

2.2.2. Les actants 2

P ⟶ S.N. + S.V

S.N. ⟶ Pronom personnel (nous)[Déf. ; fém. ; sing. ;] + N

S.V. ⟶ V + SN_2 + SN_3

SN_2 ⟶ Dét [Ind. ; fém. ; sing.] +N

SN_3 ⟶ Dét. [Déf. ; fém. ; sing.] + N_2

- *Nous enseignions la paix et l'unité (1992)*

En produisant cet énoncé au passé, le locuteur nous convainc que la tâche d'enseigner la paix et l'unité est déjà terminée. C'est comme si les années qui précèdent 1992 ont été caractérisées par l'unité. Nous nous permettons de prouver le contraire à ce point : les dates du 14 et 15 août 1988 ont été caractérisées par un massacre des Tutsi et des Hutu modérés dans les communes de NTEGA et MARANGARA respectivement dans les provinces de KIRUNDO et de NGOZI. Le 23 novembre 1991, une bande d'hommes armés attaquait la province de BUBANZA sans épargner l'actuelle commune de CIBITOKE en Mairie de BUJUMBURA. Nous croyons que tous ces faits traduisent l'absence d'unité. Donc, ce que nous dit le locuteur n'est pas nécessairement la vérité.

P ⟶ S.N. + S.V + S.P.

S.N. ⟶ Pronom personnel (ils)

S.V. ⟶ V + Adv.SN_2 + SN_3

S.P. ⟶ Prép. + V + $G.N_2$

GN_2 ⟶ Adj. +N

V ⟶ [+ ⟶ transitif ; sujet humain ; + action]

- *Ils tenteront tout pour détruire notre unité. (1992)*

De nouveau, on dirait que l'"unité" est déjà là et que dans le passé, personne n'a tenté de la détruire, ce qui n'est pas le cas.

2.2.2.1. **Les actants 2 des auxiliaires modaux**

Le corpus nous a fourni un seul verbe modal mais aussi un seul énoncé :

- *Nous devons renforcer l'unité (1993).*

Cet énoncé traduit l'engagement du locuteur à renforcer l'unité alors que années précédentes, il semble avoir déjà accompli ce travail.

2.2.3. Les actants 3 des verbes d'action

P ⟶ S.N. + S.V

S.N. ⟶ Pronom personnel (Nous)

S.V. ⟶ V + SN_2 + Prép. + SN_3

SN_2 ⟶ Dét [Ind. ; masc. ; sing.] +N

SN_3 ⟶ Dét. [Déf. ; fém. ; sing.] +N_2

- *Nous avons mené un combat pour l'unité (1993).*

Encore une fois, ce verbe "mener" au passé traduit l'idée d'une action accompli alors que les années 1988 et 1991 ont été marquées par des massacres inter-ethniques

2.2.4. Les associations

Toutes les associations rencontrées sont de type "SN_1 de SN_2",
le SN_1 et le SN_2 étant séparés par la préposition "de" distinguant le possédé du possesseur.Les substantifs auxquels est associée l' "unité "ont les traits suivants :

N ⟶ [- S. animé ; - S. concret ; ± comptable]

- *La charte de l'unité (1988).*
- *La question de l'unité (1989).*
- *La sauvegarde de l'unité (1989).*
- *La consolidation de l'unité nationale (1989).*

- *Une année d'unité (1989).*
- *Le chemin de l'unité (1990)*
- *La politique de l'unité (1993).*
- *La défense de l'unité (1993).*

L' "unité" est associée à des notions presque toutes abstraites, non concrètes, ce qui met l'auditeur dans une confusion totale non favorable au jugement. Ainsi, si ce que le locuteur s'engage à faire de l' "unité" n'est pas réalisé, il est difficile que les gens s'en rendent compte.

2.2.5. Les circonstants

P ⟶ S.N. + S.P + $S.P_2$

S.N. ⟶ Adj. Poss. + N

S.P. ⟶ Prép. + V. + SN_2

SN_2 ⟶ Dét [Déf. ; masc. ; sing.] +N_2

SP_2 ⟶ Prép. + SN_3

SN_3 ⟶ Dét 2 [Déf. ; fém. ; sing.] +N_3

- *Nos efforts de développer le pays dans l'unité (1993).*

Au lieu de se laisser apprécié par qui de droit, le locuteur semble se vanter de ses réalisations en matière d'unité. Quant à nous, nous remarquons que ses efforts ont été vains vu l'insécurité qui a prévalu de 1987 à 1993 et que nous avons précédemment évoquée.

P ⟶ S.N. + S.P

S.N. ⟶ Dét. [Ind.] +N + Adj.

S.P. ⟶ Prép. + SN_2

SN_2 ⟶ Dét. [Déf.] +N_2

- *Un pas important dans l'unité (1993)*

Le commentaire que nous avons fait pour l'énoncé précédent semble être valab pour ce dernier.

Dans ces deux énoncés, la préposition "dans" donne au lexème le trait [+lieu Dans le premier énoncé, le locuteur laisse entendre que l'instauration de l'unité est u travail de longue haleine tandis qu'une évolution importante s'observe déjà en matièr d'unité.

Signalons qu'avec le lexème « unité » trois verbes et leurs dérivés son particulièrement récurrents. Il s'agit des verbes « renforcer », « consolider » e « défendre ».

2.2.6. Cas du verbe « renforcer »

- *Le renforcement de l'unité nationale (1992).*
- *Le signe du renforcement de l'unité nationale (1992).*
- *Nous devons renforcer l'unité (1993).*
- *Nous avons continué à renforcer la politique de l'unité nationale (1993)*

Notons que le verbe « renforcer » implique l'idée de l'existence parce qu'on ne peut pas « renforcer » ce qui n'existe pas.

La récurrence de ce vocable traduit une réalité socio-politique. En effet, les années 1965, 1969, 1972, 1988, 1991 et 1993 ont été marquées par des tragédies au Burundi.

Ces tragédies ont occasionné beaucoup de pertes en vies humaines et les pouvoirs en place ne sont pas parvenus à faire régner un climat de confiance entre les différentes composantes de la population. C'est sous le régime de la IIIème République que des actions concrètes visant à renforcer l'unité nationale ont été observées mais en vain.

2.2.7. Cas du verbe « consolider »

- *L'action de consolidation de l'unité nationale (1988).*
- *La consolidation de l'unité et de la paix (1990).*
- *La lutte pour la consolidation de l'unité (1990).*
- *Un même front pour entretenir et consolider l'unité (1990).*
- *D'autres mesures destinées à consolider l'unité (1990).*
- *Consolider l'esprit d'unité (1992).*

Tout comme pour le verbe « renforcer » et ses dérivés, le verbe « consolider » a lui aussi pris une grande ampleur dans les discours du Président BUYOYA. Cela s'explique par le fait que la conjoncture politique de notre période d'étude est celle où l'action politique visait le renforcement et la consolidation de « l'unité » nationale comme si « l' unité » était chose acquise.

2.2.8. Cas du verbe « défendre »

- *Votre engagement à défendre l'unité et la paix (1990).*
- *Le serment de défendre votre unité (1990).*
- *La défense de la cause de l'unité des Barundi est une valeur sacrée (1993).*

Avec la préposition « de », l' « unité » apparaît comme une valeur à laquelle tout le monde aspire ou est censé aspirer.

2.3. LA PAIX

Le Président de la République est une personnalité très importante dans pays, il est censé être le garant de la paix et de la sécurité de son pays. E interrogeant le passé, l'on apprend que bon nombre de présidents africains ont é chassés du pouvoir à la suite de l'absence de cette notion abstraite qu'est « la paix »

Il n'est donc pas surprenant que le locuteur qui, lors de la production de ce discours, était lui aussi Président de la République, revienne souvent sur cette notio sur laquelle repose la stabilité du pouvoir.

2.3.1. Les actants 1 des verbes d'action

P→S.N.+ S.V.+S.P.

S.N.→Dét.+N.

Dét. [Déf. ; fém. ; Sing.]

S.V.→V.

S.P.→Prép.+S.N_2

S.N_2→Dét. [Déf. ; masc. ; Plur.]+N_2+Dét.

[Ind. ; masc. ; plur.]+N_3.

-La paix règne dans les cœurs des citoyens (1992).

Pour des fins purement politiques, le locuteur n'a pas hésité à affirmer que « la paix règne dans les cœurs des citoyens » alors que le 23 Novembre 1991, la paix avait été perturbée. Nous croyons que trente huit jours après l'attaque, la « paix » ne régnait pas encore dans les cœurs des citoyens.

P→S.N.+S.V.+S.P.

S.N.→Dét. [Dét. [Déf. ; fém. ; Sing.]+N+Conj. de coord.+ Dét.$_2$+N$_2$

S.V.→V.

S.P.→Prép.+Adj.+Dét. [Déf. ; masc. ; Sing.]+N$_3$

-La paix et la tranquillité règnent dans tout le pays (1989).

Nous pensons que si le locuteur dit « dans tout le pays », il n'épargne aucune région du pays alors que quatre mois et seize jours après les événements de NTEGA et MARANGARA, une partie de la population desdites communes s'était réfugiée au Rwanda. Ce que le locuteur appelle « paix » et « tranquillité » relève donc d'un mensonge pur et simple.

2.3.2. **Les actants 2**

P→S.N.+S.V.

S.N.→Pronom personnel (Nous)

S.V.→V.+S.N$_2$

S.N$_2$→Dét. [Déf. ; fém. ; Sing.]+N.

-Nous enseignions la paix (1992).

Ici, ce passé présuppose que le locuteur n'enseigne plus la paix, c'est chose déjà réalisée.

2.3.3. Les associations

Les énoncés auxquels nous avons affaire sont de deux types : d'une part, il y a les énoncés dont la structure est « S.N1 de S.N2 » et d'autre part , les énoncés dont la structure est « S.N1 et S.N2 » Pour les deux types d'énoncés, l'association se fait avec des substantifs aux traits suivants :
N→[-animé ;-humain ;-concret ;±comptable].

- *La recherche de la paix (1989)*
- *Le plus grand intérêt de la paix (1989)*
- *Nos idéaux de paix (1990)*
- *Une année de paix (1990)*

- *Nous vous avons adressé nos vœux de paix (1990)*
- *Le renforcement de la paix internationale (1992)*
- *Le maintien de la paix (1993).*

Les $S.N_1$ du premier, du sixième et du septième énoncés laissent entendre que « la paix » est précaire et qu'il faut tout faire pour qu'elle ne soit pas perturbée.

Quant aux énoncés illustrant la structure $S.N_1$ et $S.N_2$, ils sont caractérisés par la conjonction « et » séparant « la paix » de « la tranquillité », de « l'unité » et de « la sécurité », tous ces substantifs étant sémantiquement proches de celui qu'ils complètent. Ces énoncés sont les suivants :

-Que toute l'humanité connaisse la paix et la tranquillité (1989)
-La paix et la tranquillité règnent (1989)
-Nous ne pouvons pas parler de paix et d'unité lorsque les gens meurent de faim (1990)

-Votre engagement à défendre l'unité et la paix (1992).

Il est à constater que le quatrième énoncé est construit de sa façon dans la mesure où la conjonction « et » est placée avant « la paix » alors que pour les autres énoncés, elle est placée après.

2.3.4. **Les circonstants**

S.P.→Prép.+S.N.

S.N.→Paix

Prép.→ {sans}
{par}
{dans}
{avec}

- *Rien n'aurait été fait sans la paix (1988)*
- *Que l'année nouvelle se caractérise par la paix (1989)*
- *Que le Burundi vive dans la paix (1990)*
- *La vraie démocratie va de pair avec la paix (1992)*
- *La démocratie ne peut pas être renforcée sans la paix (1992).*

Les prépositions « sans » et « avec » utilisées dans le premier et dans le quatrième énoncé montrent que la paix et le pilier de la démocratie. Concernant le deuxième et troisième énoncé, ils expriment un souhait.

2.3.5. Les qualifications

Peu nombreux sont les adjectifs pour qualifier la « paix ». En effet, du corpus, nous n'en avons pu relever qu'un seul.

-La paix internationale (1992).

Le substantif a comme traits :

N→[-concret ;-animé ;-humain ;-comptable]

Le locuteur ne se limite pas seulement au Burundi. Il veut prouver que « paix » est une affaire non du Burundi seulement mais du monde entier.

2.4. LE PAYS.

En adressant son message de vœux de nouvel an à la nation burundaise, le Président de la République le fait en tant que la seule autorité à en avoir le droit, le père de la nation. Il est donc normal qu'il évoque la notion de « pays » car, c'est ce dernier qu'il représente tant au niveau national qu'international.

2.4.1. Les actants 1

En actant 1, le « pays » présente un seul type de verbes : les verbes d'action. Quant aux verbes d'état et aux auxiliaires modaux, ils sont absents du corpus.

2.4.1.1 Les actants 1 des verbes d'action

P→S.N.+S.V.+S.P.+S.N_2

S.N.→Dét. [Déf. ; masc. ; sing.]+N.

S.V.→V.

S.P.→Prép.(de)+V_2

S.N_2→Dét. [ind. ; masc. ; plur.]+N_2

-Le pays venait de connaître des troubles (1990).

Le verbe de cet énoncé a les traits suivants :

[+action ; +transitif ;-sujet humain ;-sujet concret ;-sujet animé ;-complément animé]

En prononçant cet énoncé, le locuteur fait allusion à un autre fait qui se serai passé peu après les troubles dont il parle.

P→S.N.+S.P.+S.N_2+S.V.

S.N.→Dét. [Déf. ; fém. ; sing.]+N

S.P.→Prép. (dans) + pronom relatif composé

S.N_2→Dét. [Déf. ; masc. ; sing.]+N_2

S.V→Pronom réfléchi [se]+V

-La voie dans laquelle le pays s'est engagé (1990).

Le verbe de cet énoncé a pour traits : [+action ; + intransitif ;-sujet humain ; -sujet concret ;-sujet animé ;-complément animé].

A travers l'énoncé précédent, nous constatons que le « pays » qui est un non humain est personnifié. C'est une façon du locuteur de dire : « la voie dans laquelle nous avons (j'ai) engagé le pays ».

P→S.N.+S.V.+S.N_2

S.N.→Adj.poss.+N.

S.V.→V.

S.N_2→Dét. [ind.; masc.; plur.]+N_2

-Notre pays a connu des malheurs (1989)

Plutôt que de dire « les Burundais ont connu des malheurs » ou tout simplement « Nous avons connu des malheurs », le locuteur préfère parler de « pays ». Ainsi, il rend les faits moins touchants. On dirait que le pays a connu des malheurs et que ses habitants n'en ont pas connu. Ici, le « pays » est de nouveau personnifié.

2.4.2. **Les actants 2**

P→S.N.+S.V.

S.N.→Déf.+N

S.V.→V.+S.N2+S.P.

V.→[+action]

- *La paix et la tranquillité règnent dans tout le pays (1989)*
- *La paix règne dans tout le pays (1992)*
- *La guerre gagnerait tout le pays (1992)*
- *Nous avons sillonné le pays (1993)*

Le troisième énoncé exprime une action non accomplie. Il fait référence à un autre fait sans lequel la guerre aurait gagné tout le pays. Quant au quatrième énoncé, le locuteur a eu à préciser qu'il a sillonné le pays, ce qui n'était peut-être pas nécessaire. Nous nous disons que s'il l'a fait, tout le peuple est supposé en être au courant. Le fait de le rappeler est une façon de montrer qu'il se soucie vraiment de son peuple. Donc, c'est une des manoeuvres pour chercher à se maintenir au pouvoir.

Concernant le premier et le deuxième énoncés, ils contiennent tous le verbe « régner » qui implique une stabilité et l'on sait que ce qui est stable est par conséquent durable. Pourtant, les années 1989 et 1992 présentent une certaine ressemblance : elles ont toutes été précédées et suivies par des troubles sanglants et cela en une courte période.

2.4.3. Les actants 3

P→S.N.+S.V.

S.N.→Adj. poss.+N.

S.V.→V+N_2+S.P.

S.P.→Prép. [au (à le)]+N_3

V→[+attributif ;+transitif ;+action ;-sujet humain]

-Leur attitude a fait honneur au pays (1990)

Avec la préposition « à », le lexème remplit la fonction de complément d'attribution. Il devient le centre de toutes les actions lesquelles sont orientées vers le pays.

2.4.4. Les associations

On a un seul type d'énoncés : ce sont les énoncés dont la structure est S.N_1 de S.N_2. Avec ce type d'énoncés, l'association se fait avec des substantifs aux traits suivants :

N→[±animé ;±humain ;±concret ;±comptable]

- *Une mauvaise image du pays (1988)*
- *L'avenir de notre pays (1989)*
- *Dans quelques régions du pays (1989)*
- *La vraie face de notre pays (1989)*
- *Nos nombreuses visites à l'intérieur du pays (1990)*
- *Les réalités actuelles du pays (1990)*
- *Les différentes institutions du pays (1992)*
- *Les ennemis du pays (1993)*
- *Les autres institutions du pays (1993)*
- *La pauvreté de notre pays (1993)*

Alors qu'en 1988, le locuteur parlait de « mauvaise image du pays », en 198 il parlait de « la vraie image » qui sous-entend « la bonne ». Donc, une année aprè le pays a passé d'une mauvaise image à la bonne.

Avec l'année 1993, quatre ans après que le locuteur eut parlé de « la vrai image du pays », des termes dévalorisants commencent à apparaître dans se discours : « les ennemis » et « la pauvreté ». Donc, « la vraie image » dont il parlait en 1989 n'en était pas une. Nous ne savons pas par ailleurs sur quels critères il se basait pour affirmer que tel pays a déjà atteint sa vraie image.

2.4.5. Les circonstants

P→S.N.+S.V.
S.V.→V.+S.P.
S.P→Prép.+S.N.
Prép.→(dans)

-La paix et la tranquillité règnent dans le pays (1989)

Dans cet énoncé la préposition « dans » confère au lexème le trait [+lieu]. Signalons que la population Hutu des communes NTEGA et MARANGARA qui avait fui vers le Rwanda n'était pas encore toute rentrée au moment de la production de cet énoncé.

2.5. LE (S) PARTI (S)

Implanté dans toutes les régions et dans tous les groupes ethniques, l'UPRONA apparaissait comme un parti rassembleur. Ses succès ne reposaient pas seulement sur ses moyens d'action et de pression que lui assuraient les autorités administratives, ils

reposaient aussi sur sa politique de réconciliation nationale initiée au cours de la IIIè République.

2.5.1. Les actants 1

En actant 1, nous avons des verbes d'état, d'action et des auxiliaires modaux.

2.5.1.1 Les actants 1 des verbes d'état

P→S.N.+S.V.+S.P.

S.N.→Dét.+N.

Dét.→[Ind. ; masc. ; plur.]

S.V.→V. {Adj.}

{$S.N_2$}

{$S.N_3$}

V→Etre

-Des partis qui ne sont pas du tout clairs dans cette politique d'unité (1993)

Le locuteur s'en prend aux partis autres que le sien. Il veut que les membres desdits partis adoptent tous la politique de l'unité et il semble inviter les Burundais à ne pas y adhérer.

2.5.1.2. Les actants 1 des verbes d'action

Les verbes des énoncés retenus ont les traits suivants :

V→[+action ;-sujet humain ;-sujet concret ;-sujet animé ;±complément animé]

P→S.N.+S.V.

S.V.→V.+{S.N.}

{S.N2}

{ S.P.}

-Le parti UPRONA a rassemblé les Burundais (1990)

-Les partis ont ensuite introduit leur demande (1993)

-Les partis se préparent pour les futures élections (1993)

-Les différents partis tiennent des meetings (1993)

L'année 1993, correspondant à l'avènement du multipartisme au Burundi, le locuteur se garde de parler d'un quelconque parti, se contentant de parler de tous les partis en général. Et pourtant, trois ans avant, en 1990, il avait précisé de quel parti il s'agissait alors que tout le monde l'aurait connu même s'il ne l'aurait pas dit. Concernant le premier énoncé, si « rassembler » s'oppose en quelque sorte à « diviser », il y a lieu de se demander si depuis que le parti UPRONA est au pouvoir, il n'y a jamais eu de division entre les Burundais. Il revient à tout lecteur d'interroger le passé et d'en tirer une conclusion.

2.5.1.3. Les actants 1 des auxiliaires modaux

Les énoncés relevés contiennent un même verbe modal à savoir : « Devoir ».

V→[-action ;-sujet humain ;-sujet animé]

-Notre parti doit pleinement jouer son rôle (1988)

-Ces partis devraient fonctionner (1993)

Comme constat, les traits lexico-sémantiques montrent qu'il y a une absence d'action dans les énoncés produits. On est en face d'un « non accompli ». Les phrases choisies illustrent une obligation. Aussi, le locuteur précise - t-il que le parti UPRONA doit pleinement jouer son rôle, précision qu'il ne donne pas lorsqu'il parle de tous les partis déjà agréés.

2.5.2. Les actants 2 des verbes d'action

P→S.N.+S.V.

S.V.→V.+{S.N.}

{S.N.2}

-Nous avions pris l'engagement de renforcer le parti (1988)

L'énoncé ci-dessus a été prononcé par notre locuteur, à peu près cinq mois après sa prise de pouvoir. A ce que nous sachions, le corps dont il faisait partie en ce moment était dit apolitique. Il y a lieu de se demander s'il appartenait ou s'il n'appartenait pas au parti qu'il allait renforcer.

Nous remarquons en outre qu'à voir le passé éloigné utilisé par le locuteur et les cinq mois qu'il venait de passer au pouvoir, il y a moyen de se poser la question de savoir s'il avait pris l'engagement avant même qu'il ne soit au pouvoir.

2.5.3. Les actants 3 des verbes d'action

P→S.N.+S.V.

S.V.→V.+{S.P1+S.P2}

{S.N1 +S.V.+SP}

{S.P.1+S.P.2+S.P.3}

-Nous demandons d'adhérer massivement au parti UPRONA (1988)

-Les Burundais adhèrent massivement au parti UPRONA (1989)

-Nous demandons encore une fois aux partis d'exhorter la population à mettre en avant le développement (1993).

En 1988, le locuteur demandait aux Burundais d'adhérer massivement au pa UPRONA et une année après, soit en 1989, le locuteur semblait être convaincu que l'appel lancé l'année précédente avait été respecté. Il ne demandait plus l'adhésic mais il affirmait qu'elle s'était déjà faite et qu'elle continuait à se faire.

L'adverbe « massivement » repris par l'émetteur deux années successive montrent son désir ardent de voir les Burundais adhérer au parti UPRONA en granc nombre.

2.5.4. Les associations

Toutes les associations retenues sont de type « S.N1 de S.N2 », la préposition « de » suggérant une possession de S.N2. Associé à d'autres substantifs, « le parti » se trouve en position de S.N2. Ces substantifs ont les traits suivants :

N→[-animé ;-concret ;±comptable]

-Des réunions du parti (1988)

-Des encadreurs du parti (1988)

-Le renforcement du parti (1988)

-Les cadres du parti (1989)

-Les statuts provisoires du parti (1989)

-Des comités provinciaux et communaux du parti (1989)

-De nouvelles cartes du parti (1989)

-La consolidation du parti à la base (1990).

Nous constatons que le locuteur associe au « parti », des attributs variés allant tous dans le sens non seulement de le renforcer mais aussi de le doter d'une solide organisation. A ce stade, nous regrettons de n'avoir pas relevé un adjectif pour qualifier « le(s) parti(s) » ni des circonstants.

2.5.5. Bilan

Le moment est venu de dresser le bilan des résultats du deuxième chapitre, lequel chapitre est le noyau même de notre travail. Il convient de rappeler que le deuxième chapitre s'articule autour de cinq notions : la « démocratie », l' « unité », la « paix », le « pays » et le(s) « parti(s) ».

En ce qui concerne la « démocratie », le locuteur se soucie de l'associer à des adjectifs hautement valorisants et de montrer que sans l' « unité », la « démocratie » échouerait. Aussi, cherche-t-il à faire croire que la « démocratie » a toujours existé au Burundi.

Quant à « l'unité », le constat est presque le même que pour la « démocratie » : elle est valorisée par le locuteur et est présentée comme le support de la démocratie. Nous avons aussi constaté qu'elle est souvent associée à des notions abstraites.

Nous avons en outre constaté que certains syntagmes construits avec le substantif « unité » se retrouvent dans le même environnement que ce dernier. Il s'agit des syntagmes nominaux « charte de l'unité », « politique de l'unité ».

Un autre constat non moins important est que le locuteur montre à travers ses messages que l' « unité » a des détracteurs et il semble être déterminé à lutter contre ces derniers.

La notion de « paix » quant à elle est présentée comme si elle couvre déjà tout le territoire Burundais et comme si sans elle, le Burundi disparaîtrait. Aussi, se rencontre-t-elle souvent dans le même environnement, que l' « Unité », une notion qui lui est sémantiquement très proche.

Pour ce qui est du « pays », il semble être confondu avec ses habitants par le locuteur. Ainsi,il le personnifie Concernant le « parti » UPRONA, le locuteur semble lui accorder une grande importance et inviter surtout les Burundais à y adhérer massivement. Les substantifs qui lui sont liés vont tous dans le sens de le renforcer.

Bref, nous pouvons admettre que les énoncés que nous avons eu à analyser tout au long de ce chapitre sont à la fois didactiques et polémiques. Ils sont didactiques par leur caractère d'enseigner et de convaincre, polémiques par leur caractère d'inciter à l'action.

CHAPITRE III: ANALYSE DES PROCEDES ENONCIATIFS MIS EN ŒUVRE PAR LE LOCUTEUR

Dans toutes les langues , il existe des mots qui s'emploient pour renvoyer et se substituer à un autre terme déjà utilisé dans le discours ou pour représenter un participant à la communication, un être ou un objet présents au moment de l'énoncé Selon les contextes, le mot remplacé peut être n'importe quel nom d'où « pronom »

Tout locuteur, selon la place qu'il occupe dans l'énoncé, privilégie certains pronoms dans son discours. Beaucoup d'auteurs se sont intéressés à l'étude des pronoms et BENVENISTE est de ceux là. Pour lui, « JE » et « TU » sont les véritables personnes du dialogue. Ils renvoient aux rôles respectifs du locuteur et de l'allocutaire, rôles indissociables et réversibles. Cette réversibilité peut changer un « JE » en un « TU » (ou inversement) dans un même discours. Pour MAINGUENEAU, « NOUS » et « VOUS » seraient non les pluriels de « JE » et « TU » mais des personnes amplifiées.

3.1. LA PREMIERE PERSONNE DU SINGULIER

« "JE" réfère à l'acte du discours individuel où il est énoncé et il en désigne le locuteur »[24].

« JE » désigne celui qui parle. L'instance contenant « JE » n'est valable que dans son unicité. C'est donc le plus haut degré de son implication individuelle d'un locuteur dans un énoncé. Dans les six discours soumis à notre analyse, le locuteur n'a jamais eu recours à « JE ». nous pouvons donc affirmer que notre locuteur n'individualise pas son discours, ce qui est une marque de prise de distance.

[24] BAKIZA(E.), *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique burundais (1958-1966.)*, thèse de philosophae doctor, linguistique, Université de Montréal, décembre 1986, p.87.

3.2. LA DEUXIEME PERSONNE DU SINGULIER

Il n'est un secret pour personne, le discours officiel ne recourt jamais à « TU » C'est pour cette raison que de même que « JE », cette personne est absente de notre corpus.

3.3. LA PREMIERE PERSONNE DU PLURIEL

Presque aussi abondante que sa forme possessive, cette personne a deux valeurs d'emploi : représentant dans quelques cas plusieurs personnes à la fois, elle peut n'en représenter qu'une et les énoncés relevés illustrent ce dernier cas.

Il s'agit en réalité d'une jonction du « JE » et du "NON-JE" comme le souligne Louis. GUESPIN :

> *« Nous (...) a cette fonction exceptionnelle de dénotation du sujet d'énonciation qu'il est seul à partager avec « JE » (...) il peut au sujet d'énonciation, adjoindre donc la spécificité unique du « JE » et la nie en même temps .»*[25]

Certains auteurs se sont intéressés à la première personne du pluriel et sont même parvenus à en distinguer quatre sortes :

[25] GUESPIN (L.), « Nous, la langue et l'interaction », *Mots,* 10, 1985, p.46.

3.3.1. NOUS 1

Il permet de s'impliquer dans l'énoncé sans l'assumer seul.

« Il s'agit en quelque sorte de produire un énoncé sous la couverture du mandat don on est muni mais de l'assumer collectivement avec ceux qui délèguent ou partagent le même mandat. »[26]

3.3.2. NOUS 2

Il permet au locuteur de mettre dans le coup ses auditeurs.

« Il contraint le destinataire à accepter l'identification des points de vue. »[27]

3.3.3. NOUS 3

Le « nous 3 » unit le destinataire et une non personne singulière ou plurielle. Une certaine ambiguïté se décèle donc entre « nous 1 » et « nous 3 » comme le souligne Louis. GUESPIN :

« Alors que « nous1 » est en quelque sorte toujours un abus du langage, en fait une seule personne parle, sauf récitation (prières, formules rituelles...) et la mention d'un second énonciateur n'est que figure de rhétorique. C'est dire que « nous 1 » n'est qu'une apparence, que la réalité énonciative est « nous 3.» : non mandaté ; le « je » qui dit « nous » en prétendant engager un ou des énonciateurs produit un acte de langage illégitime ; mandaté, il introduit la non personne , comme co-énonciateur, on est donc en « nous 3 .» »[28]

[26] BAKIZA (E.), *op. cit.* p. 66

[27] GUESPIN (L.), *op. cit.* , p. 53.

[28] *Idem, p.55.*

Ainsi, les énoncés ayant illustré l'emploi de "nous1"semblent également être valables pour "nous 3"

3.3.4.NOUS 4

Benveniste reconnaît en "nous4", un double emploi:

"D'une part, le "je" s'amplifie par "nous" en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie; c'est le "nous" de majesté. D'autre part, l'emploi de "nous" estompe l'affirmation trop tranchée de "je" dans une expression plus large et diffuse. c'est le "nous" d'auteur ou d'orateur"[29]

Beaucoup d'énoncés contenant cette première personne du pluriel ont été relevés du corpus :

-Nous avons expliqué les raisons du changement (1988)

-Nous devons combattre la corruption (1988)

-Nous avons montré comment le processus démocratique prôné par la deuxième République ne s'est pas traduit dans les faits (1988)

-Nous avons présenté le discours programme de la troisième République (1988)

-Nous voudrions faire une rétrospective pour voir comment l'année qui s'achève a été sur le plan national (1989)

-Nous avons également mis sur pied une commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale (1989)

-Nous avons visité le Zaïre, la Tanzanie, la Zambie et le Congo.(1989)

-Nous avons pris part aux différents forums internationaux (1989)

-Nous avons reçu des délégations envoyées par les pays avec lesquels nous coopérons (1989)

[29]BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique Générale*, Paris, N.R.F, Gallimard, 1966, p. 235.

-Nous sommes chaque fois revenu sur votre rôle dans la lutte pour la consolidation de l'unité (1990)

-Nous leur avons demandé de défendre l'unité nationale, la paix et la tranquillité (1990)

- *Nous avons aussi remarqué que nous ne sommes pas seuls (1990)*
- *Nous sommes très heureux de constater que nous avons été rapidement compris (1990)*
- *Nous allons vous présenter les grands axes de réalisation de l'année 1990 et du programme 1991 (1991)*
- *Nous tenons à souligner que l'année 1990 a été marquée par de nombreuses et importantes réalisations (1991)*
- *Nous sommes parvenus à réaliser presque tous nos engagements (1991)*
- *Nous avions pris l'engagement de poursuivre l'action de consolidation de l'unité nationale (1991)*
- *Nous avions également pris l'engagement de renforcer le parti UPRONA (1991)*
- *Nous avons organisé le retour et la réinsertion des réfugiés burundais (1992)*
- *Nous avons lancé un appel à tous les réfugiés (1992)*
- *Nous saisissons cette opportunité pour adresser nos sincères félicitations au peuple burundais (1992)*
- *Nous voudrions que la démocratie soit renforcée dans un climat de paix (1992)*
- *Nous poursuivrons les activités de développement (1992)*
- *Nous voudrions ici faire un bilan pour l'année qui vient de s'écouler (1993)*
- *Nous avons néanmoins promis que les autres secteurs ne seront pas oubliés (1993)*
- *Nous pouvons dire que politiquement, il y a beaucoup d'amélioration (1993)*
- *Nous allons notamment continuer l'œuvre démocratique (1993)*
- *Nous avons mené un combat pour l'unité (1993)*

Comme constat, cette première personne du pluriel est presque exclusivemen sujet des verbes d'action et des verbes d'état, ces derniers étant moins nombreux que les premiers.

Nous pensons que le politicien emploie la première personne du pluriel parce qu'au moment de la production de ces énoncés, il se trouvait dans un contexte politique délicat: il ne pouvait pas assumer individuellement l'action politique. Aussi, cherchait-il à amplifier sa personne pour faire valoir davantage ses opinions. Une autre interprétation non moins plausible est que le locuteur aurait voulu faire croire que ses propres options politiques étaient partagées par de nombreux autres citoyens.

3.3.5. La forme possessive de "Nous"

Elle est moins récurrente que sa forme personnelle et se présente aussi sous la forme plurielle que singulière. Les énoncés tirés du corpus le montrent clairement :

- *Nous avons la joie de vous présenter nos meilleurs vœux pour 1988 (1988)*
- *Notre politique créait un climat de suspicions chez nos partenaires (1988)*
- *Nous tenons à vous rappeler succintement le contenu de notre message (1988)*
- *Notre parti doit pleinement jouer son rôle (1988)*
- *Nos objectifs fondamentaux sont clairs (1988)*
- *Notre principale réalisation est d'avoir nommé les responsables à tous les échelons de l'administration jusqu'aux collines (1989)*
- *Notre principale réalisation a été de renforcer le travail et l'unité des Barundi (1989)*
- *La question de l'unité nationale est au cœur de nos préoccupations (1989)*
- *Nous nous sommes également employé à redorer l'image de notre pays qui avait été salie par les autorités de la deuxième République (1989)*
- *Nous sommes chaque fois revenu sur votre rôle dans la lutte pour la consolidation de l'unité nationale (1990)*

- *A l'occasion de nos nombreuses visites (1990)*
- *Nos amis d'Afrique et de par le monde sont avec nous (1990)*
- *Autre chose à signaler, c'est que nous avons gardé notre sécurité (1991)*
- *Nous nous sommes attelé à renforcer nos relations avec l'extérieur, surtout avec nos voisins (1991)*
- *Nous terminons ce message en vous souhaitant encore une fois nos meilleurs vœux pour l'année 1991. (1991)*
- *Nous voudrions à cette occasion vous adresser nos meilleurs vœux de nouvel an. (1992)*
- *Nous saisissons cette opportunité pour adresser nos sincères félicitation au peuple burundais (1992)*
- *Nos principaux objectifs ont été également poursuivis (1992)*
- *Ils ont répondu positivement à notre appel (1992)*
- *La vie politique de notre pays (1992)*
- *Nous voudrions vous transmettre nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle (1993)*
- *Notre souhait est que l'année 1993 soit meilleure (1993)*
- *Avant de terminer notre message, nous voudrions réitérer nos souhaits de meilleurs vœux (1993)*
- *Notre troisième objectif a été le respect des droits de l'homme (1993)*

3.4. LA DEUXIEME PERSONNE DU PLURIEL

L'analyse du corpus ne montre pas l'abondance de cette forme personnelle et de sa forme possessive. Contrairement à la forme personnelle « NOUS », rares sont les énoncés contenant « VOUS » en fonction de sujet. S'il n'est pas sujet d'un verbe d'action, il est complément de verbes (C.O.D ou C.O.I) ou alors il se fait remarquer par sa terminaison. C'est ce qu'illustrent les exemples ci-après :

3.4.1. VOUS : Complément

- *Nous avons la joie de vous présenter nos meilleurs vœux pour 1988 (1988)*
- *Nous tenons à vous rappeler succintement le contenu de notre message (1988)*
- *Nous voudrions à cette occasion vous exprimer nos vœux (1989)*
- *Nous vous avons invité à la réconciliation (1990)*

3.4.2. VOUS : Sujet des verbes d'action ou d'état

- *Vous avez déjà prouvé votre soutien (1988)*
- *Vous avez manifesté votre soutien au régime (1988)*
- *Vous vous souviendrez qu'au début de cette année nous sortions à peine d'une crise grave (1990)*
- *Vous avez accepté notre projet d'unité et de paix (1990)*

3.4.3. Les formes possessives de "VOUS"

Ces formes, moins abondantes que les formes « notre » et « nos », se rapportent aux noms aussi bien masculins que féminins, aussi bien pluriels que singuliers. En voici quelques exemples :

- *Vos suggestions et doléances (1988)*
- *Vous avez déjà prouvé votre soutien (1988)*
- *Vous avez manifesté votre soutien au régime (1988)*
- *Votre soutien au régime en témoigne (1988)*
- *Nous sommes chaque fois revenu sur votre rôle dans la lutte pour la consolidation de l'unité nationale (1990)*

Tout homme politique a des opposants et le locuteur qui nous intéresse n'échappe pas à la règle. Pourtant, les « vous » auxquels nous avons affaire semblent

ne renvoyer qu'aux amis. Lors de son message de vœux de nouvel an de 1992, le locuteur lui-même a parlé « d'ennemis de la démocratie ». Partant de cette première réalité aussi incontournable qu'universelle à laquelle nous associons les propos tenus par le locuteur en 1992, nous nous permettons d'affirmer que certains « vous » renvoient également aux opposants et aux ennemis politiques du locuteur.

Pour d'autres énoncés, "vous" a été omis comme l'exige souvent la forme impérative. Il s'agit de ces trois énoncés produits tous en 1988.

- *Renforcez l'unité, la paix et la tranquillité parmi les Badasigana (1988)*
- *Concertez, dialoguez chaque fois qu'une difficulté surgit (1988)*
- *Travaillez ardemment (1988)*

Nous constatons que les énoncés ci-dessus sont plus exigeants que ne le sont tous les autres énoncés du corpus.

3.4.4. "VOUS" désignant des interlocuteurs directs

Ce "vous" n'existe pas dans notre corpus pour la simple raison que les messages analysés sont tous radiodiffusés ou télévisés. Le locuteur s'adresse donc à des destinataires absents et dont il n'est pas sûr qu'ils sont à l'écoute.

3.4.5. Le "VOUS" de politesse

Ce "vous" n' existe pas également dans notre corpus. En effet, le locuteur s'adressant à toute la population burundaise, il est difficile d'avouer que le "vous" auquel il recourt est celui de politesse. Ce "vous" ne peut être bien identifié que lorsque le locuteur s'adresse à une seule personne et qu'au lieu d'utiliser "Tu", il recourt à ce dernier.

Signalons que la troisième personne du pluriel « ils » et l'adjectif possessif « leur(s) » existent en nombre très réduit pour attirer notre attention.

3.5. LA MARQUE SPATIALE ET TEMPORELLE

Les adverbes de lieu et de temps sont associés au pronom personnel désignant le locuteur ou l'association « locuteur-allocutaires ». L'adverbe « ici » semble être le plus privilégié par le locuteur comme le font remarquer ces exemples :

- *Ici à Bujumbura (1989)*
- *Aujourd'hui, tout le monde n'aspire qu'à la paix dans l'unité (1989)*
- *Aujourd'hui nous avons retrouvé la confiance (1989)*
- *Les coopératives d'épargne et de crédit sont implantées ici et là (1989)*
- *Maintenant la paix et la tranquillité règnent dans tout le pays (1989)*
- *Comme nous l'avons souvent répété, il s'agit là d'un concept de première valeur (1989)*
- *Demain, nous commençons une nouvelle année (1990)*
- *Il existe néanmoins ici chez nous comme à l'extérieur des gens qui ne veulent pas la paix (1990)*
- *Faute de pouvoir énumérer ici toutes les réalisations (1992)*
- *D'ici peu, nous partirons à votre connaissance la voie à emprunter (1992)*
- *D'autres petits problèmes ont surgi ici (1993)*
- *Un pouvoir divisionniste est dépassé ici (1993)*
- *Quiconque rêverait d'instaurer un pouvoir divisionniste n'aura pas de gens derrière lui (1993)*
- *Nous voudrions ici faire un bilan pour l'année qui vient de s'écouler (1993)*

Dans ces énoncés, les adverbes de temps associés à une non-personne situent temporairement le sujet de l'énonciation. Les adverbes « maintenant »,

« aujourd'hui », « demain » nous permettent d'affirmer que le locuteur évoque une actualité très récente.

3.6. ESSAI DE TYPOLOGIE

L'analyse des procédés énonciatifs mis en œuvre par le locuteur et qui constitue le troisième chapitre de notre travail vient de toucher à sa fin. A ce stade, nous jugeons plus que nécessaire de tenter une classification des messages de vœux de nouvel an adressés à la nation burundaise de 1987 à 1993.

Le premier constat est que le locuteur, s'adressant à la nation burundaise à l'occasion du nouvel an, n'a jamais eu recours à « JE ». Bon nombre de ses énoncés peuvent être produits par tout autre locuteur. En d'autres termes, l'allocutaire auquel ces énoncés s'adressent peut les assumer et les faire siens pour la simple raison que ces énoncés ne portent aucune marque personnalisante du locuteur-producteur. Et, de ce fait, l'allocutaire peut devenir locuteur de l'énoncé sans que l'énoncé subisse de changements importants.

Nous pouvons donc affirmer que les discours de vœux de nouvel an que Pierre BUYOYA a adressés à la nation burundaise de 1987 à 1993 sont des discours transparents. Cela s'explique par le fait qu'ils recourent à la responsabilité partagée. Si l'énoncé ne responsabilise pas l'allocutaire, il responsabilise tout le peuple burundais ou alors apparaît comme sans auteur. L'autre chose non moins importante à signaler est que le locuteur cherche à convaincre l'auditeur et à l'inviter à adhérer à sa cause.

Nous référant à Jean DUBOIS, nous pouvons admettre que les discours étudiés sont d'une part polémiques et d'autre part didactiques. Nous allons écouter ce que dit cet auteur à propos de ces deux sortes de discours : Il redéfinit les discours polémiques comme ceux ayant pour objet de *« persuader c'est-à-dire de conduire les*

auditeurs (ou lecteurs) à s'identifier au sujet d'énonciation qui est l'auteur du discours : le discours polémique est ainsi basé sur des assertions opposées, comme incitation à l'action, il comporte un certain nombre important de performatifs ».[30]

Dans cette définition, nous y retrouvons des traits contenus dans les discours que nous avons étudiés. Nous pouvons donc nous permettre d'affirmer que les messages de vœux de nouvel an adressés à la nation burundaise de 1987 à 1993 sont polémiques.

Quant aux discours didactiques, le même auteur nous donne la définition suivante :

« Les discours didactiques sont un ensemble d'assertions présentées comme objectivement « vraies ». Le sujet d'énoncé s'efface alors afin de permettre au lecteur de s'identifier avec lui, il ne s'agit plus de persuader, mais de donner cette persuasion comme faite. On n'incite plus à l'action mais on part au contraire de cette identification comme une donnée de base. Le discours didactique « enseigne », c'est-à-dire formule des assertions qui ne s'opposent pas à d'autres assertions, il n'y a pas d'affrontement[31] *".*

Les discours que Pierre BUYOYA a adressés à la nation burundaise à l'occasion du nouvel an entre 1987 et 1993 rentrent dans cette catégorie et peuvent ainsi être qualifiés de didactiques.

Bref, nous pouvons dire que les discours adressés à la nation burundaise à chaque fin d'année de 1987 à 1993 sont à la fois didactiques et polémiques, le premier caractère prédominant sur le deuxième.

[30] DUBOIS (J.) « Lexicologie et analyse d'énoncés », *Cahier de lexicologie*, 15, pp. 119-120.
[31] *Ibidem.*

CONCLUSION GENERALE

Toute chose a un début et une fin, et le présent travail ne peut pas en faire exception ; nous en arrivons presque au bout et, à ce niveau, nous allons essayer de rappeler en quoi notre recherche a consisté.

Tout d'abord, nous avons commencé notre travail par une introduction générale dans laquelle nous avons montré que les discours diffèrent selon les circonstances dans lesquelles ils sont produits. C'est au cours de cette même introduction que nous avons précisé le type de discours qui fait l'objet de la présente recherche. En passant successivement par ce qui nous a motivé à choisir un tel sujet, par les hypothèses, les objectifs, la portée et la limite du sujet ainsi que l'articulation du travail, nous avons parlé en long et en large de l'analyse du discours en nous penchant surtout sur son évolution historique. Nous avons par après évoqué les différentes notions relatives à l'univers discursif auxquelles nous avons fait suivre le cadre méthodologique et le cadre socio-politique. Nous avons ensuite procédé à une rétrospection pour constater si nous avons pu faire en bonne et due forme ce que nous nous sommes proposé de démontrer.

Nous sommes parvenu à montrer à travers nos interprétations que les énoncés produits par le locuteur revêtent un caractère à la fois mensonger et propagandiste. Aussi, avons-nous identifié le locuteur et ses interlocuteurs. Le premier n'est autre que Pierre BUYOYA, l'ex-président de la République du Burundi ; les seconds ce sont tous ceux qui habitent au Burundi en général, les Burundais en particulier. Ainsi, nous pensons avoir répondu à la fois aux questions : Qui parle ? A qui parle-t-il ? Comment ? et pourquoi ? .Il y a donc lieu de dire que les objectifs ont été partiellement atteints.

Enfin, l'essai de typologie que nous avons proposé prouve que les discours étudiés sont de type à la fois didactique et polémique. L'analyse des procédés

énonciatifs mis en œuvre par le locuteur quant à elle nous a montré que le locuteur s'implique rarement dans ses discours. Cet état de faits confère aux messages analysés un caractère non seulement distant mais aussi transparent. Ainsi, nos hypothèses semblent vérifiées.

Certes, nous pouvons ne pas avoir été convaincant sur l'un ou l'autre point de notre travail . Pour cette raison, nous aimerions que le présent travail, au lieu de susciter des critiques seulement, trace une voie aux chercheurs pour qu'ils mettent en place d'autres méthodes en linguistique, permettant aux analystes de discours, d'atteindre leur but.

BIBLIOGRAPHIE

I. Les ouvrages généraux

1. BARDIN (L.), *Analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 1977.
2. BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, N.R.F. Gallimard, 1966.
3. BLEKLE (E.H.), *Sémantique*, Paris, Armand Colin, 1974.
4. BRONCKARDT (J.P.), *Théorie du langage. Introduction critique,* Bruxelles, Ed. Pierre MARDAGA, 1977.
5. DUBOIS (J.) et DUBOIS-CHARLIET (F.), *Eléments de linguistique Française : Syntaxe*, Paris, Librairie Larousse, 1970.
6. DUBOIS (J.), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1972,* Paris, Larousse, 1963.
7. FOUCAULT (M.), *L'Archéologie du savoir*, Paris, N.R.F, Ed. Gallimard, 1969.
8. GONIDEC (P.F.), *Les systèmes politiques africains,* 2ème Ed., Tome XXVII, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1978,.
9. JAKOBSON (R.), *Essai de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit, 1966.
10. KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Paris, Armand Colin, 1980.
11. KRISTEVA (J.), *Le langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique,* Paris, Editions du seuil, 1981.
12. LYNONS (J.), *Eléments de sémantique*, Paris, Librairie Larousse, 1978.
13. MAINGUENEAU (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette Université, 1976.
14. MAINGUENEAU (D.), *Genèse du discours*, Paris, Hachette, Pierre MARDAGA, 1984.
15. MUCCHIELLI (R.), *La conduite des réunions*, Paris, les éditions E.S.F., 1975.

16.SAUSSURE (F.de), *Cours de linguistique générale*, Edition critique préparé par TULLIO DE Mauro Paris, Payothèque, 1979.

17.ZILBERBERG, (C.), *Modalités et pensée modale*, Université de Limoges F.L.S.H., 1989.

II. Les thèses et mémoires

1. BAKIZA (E.), *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique burundais (1958-1966)*, thèse de doctorat, Montréal, 1986.

2. BIZIMANA (A.J.), *La terminologie du football dans la Presse sportive : Approche lexicologique et Sociolinguistique*, Bujumbura, Mémoire de licence, U.B., 1997.

3. KUBWAYO (A.M.), *Le jeu pronominal dans un cadre énonciatif. Application à des discours politiques burundais (1962-1966)*, Mémoire de licence, U.B., Bujumbura, 1990.

4. NDAYIKENGURUKIYE (N.), *Quelques phytonymes en Kirundi : essai d'exploitation d'un champ lexical et conceptuel,* Mémoire de licence, Bujumbura, U.B., F.L.S.H., 1988.

5. NDUWABAGABO (J.P.), *Les conditions favorables à une bonne réception d'un message oral : cas du discours de circonstance au Burundi,* Mémoire de licence, Bujumbura, U.B, 1997.

6. NSABUMUREMYI (C.), *Essai d'analyse et d'interprétation sociolinguistiques des discours des coups d'Etat au Burundi,* Mémoire de licence, Bujumbura, U.B, 2001.

7. NSHIMIRIMANA (J.), *Analyse linguistique du discours journalistique, l'image du Burundi à travers la Presse belge Francophone : Cas de deux journaux : le soir et la libre Belgique : 1987-1990.* Mémoire de licence, Bujumbura , U.B, 1994.

8. NTIBURUMUNSI (A.), *Une étude lexico-sémantique du vocabulaire relatif à la parole,* Mémoire de licence, Bujumbura, U.B., 1991

III. Les articles de revues

1. Anonyme, « Troisième coup d'Etat : Un cousin chasse l'autre » in *Jeune Afrique* n°1393 du 16 septembre 1987.

2.KAIDI (H.), « Le peuple doit être consulté » in *Jeune Afrique* n° 1393 du 16 septembre 1987.

3. *Le Burundi en image* n°86 , 1988.

4. GHIGLIONE (R.), et alii, « Le problème de la polysémie verbale », in *Langages* n° 132, décembre 1988, pp.28-65

3. LEPESANT (D.) et MATHIEU (M.), « Traitement de la polysémie » in *Langages* n° 131, septembre 1998.

IV Dictionnaire et encyclopédies

1.DUBOIS (J.) et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.

2 *Dictionnaire étymologique*, 5ème Ed Paris, Larousse, 1964,. (1981),

3 *Dictionnaire de synonymes*, Paris, Librairie Larousse, 1977.

4. *Grand dictionnaire encyclopédique*, Paris, Librairie Larousse, 1984.

5*Encyclopaedia universalis*, S.A., 1980.

6 *Dictionnaire de la langue française*:« Le lexis », Paris, Librairie Larousse, 1988.

V. Le journal

1. Le Renouveau (1987-1993).